



Quelques mots sur l'histoire de l'Institut national de la recherche agronomique

Gilles Denis

► **To cite this version:**

Gilles Denis. Quelques mots sur l'histoire de l'Institut national de la recherche agronomique. 1996.
hal-02835161

HAL Id: hal-02835161

<https://hal.inrae.fr/hal-02835161>

Submitted on 7 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quelques mots sur l'histoire de l'Institut national de la recherche agronomique

Gilles DENIS

Première édition : 1er septembre 1996

**Deuxième édition : mars 2012, à la demande du Comité
d'Histoire de l'Inra et du Cirad :**

<http://www6.inra.fr/comitedhistoire> »

Quelques mots sur l'histoire de l'Institut national de la recherche agronomique

Gilles DENIS

1^{er} septembre 1996
Document interne à l'Inra

Quelques mots sur l'histoire de l'Institut national de la recherche agronomique

Gilles DENIS*

Avant-propos : Ce texte a été écrit à la demande de l'Institut national de la recherche agronomique qui avait besoin, à l'occasion du cinquantenaire qui a eu lieu en 1996, de quelques repères sur son histoire. Les archives de l'INRA ne sont pas triées, ne sont pas répertoriées et sont situées dans différents lieux qui ne sont peut-être pas tous connus. Nous avons choisi de consulter essentiellement les procès-verbaux du conseil d'administration, de 1946 à fin 1995, la plupart de ceux-ci ayant pu être retrouvés relativement facilement ; procès-verbaux auxquels nous avons ajouté le dépouillement d'une cinquantaine de documents se trouvant au siège de l'institut (lettres, rapports, etc.) ainsi que l'étude des textes législatifs. Ce texte est le premier écrit d'histoire sur l'INRA. Il existe, par ailleurs, des bilans et des souvenirs. Des reconstructions exprimant la mémoire collective ont été établies, essentiellement sur la base de ces bilans et souvenirs, à l'occasion des divers anniversaires de la création. Cet écrit d'histoire, achevé le 30 novembre 1995 et resté interne à l'INRA, a été constitué, quant à lui, à partir de sources précises vérifiables auxquelles il propose une interprétation ; sources et interprétation qui peuvent maintenant faire l'objet de débats et de controverses initiant la recherche autour de l'histoire de l'INRA et de la recherche agronomique contemporaine française. Ces sources que nous avons choisies favorisent l'histoire institutionnelle. On suit à travers les procès-verbaux les décisions prises en matière de créations d'institutions et de politique de recherche et de son application. Il faudrait, pour aller plus loin, notamment confronter les résultats obtenus avec ceux que donneraient l'étude d'autres documents particulièrement celle des archives scientifiques. Néanmoins ces premiers mots sur l'histoire de l'INRA permettent d'observer des périodes de crise et d'interrogation et des périodes de développement définies par les choix de telles ou telles stratégies, de telles ou telles priorités, liées à différentes visions successives de ce que sont la recherche scientifique et son application. De nombreuses questions restent en suspens pour appréhender le rôle de l'INRA, notamment les effets réels des décisions

* Docteur ès lettres en histoire et philosophie des sciences, Ingénieur en agriculture, Équipe REHSEIS (Recherches en épistémologie et histoire des sciences et des institutions scientifiques - UPR 318 du CNRS).

internes, administratives, politiques et scientifiques, sur d'une part le développement de l'agriculture ou de l'agro-industrie, l'évolution de la protection de l'environnement et de la santé humaine, et d'autre part le développement des sciences du vivant. Le constat de la réalisation (le dépassement ?) dans les années 1970 des objectifs de la création définis en 1946, à savoir principalement l'émergence d'une surproduction agricole durable, ne signifie pas, par exemple, que cette réalisation soit le simple effet de cette création.

Gilles Denis, Paris le 1^{er} septembre 1996

Deux grandes périodes semblent marquer l'histoire de l'Institut national de la recherche agronomique. La première s'achève dans les années 1970 ; elle correspond à la réalisation des ambitions fixées à la création, en 1946 (mais existant déjà depuis au moins 1921 avec la création de l'Institut des recherches agronomiques), à savoir organiser la recherche agronomique pour améliorer et développer la production et la transformation des produits agricoles. La seconde qui débute ensuite, élargit ses objectifs et ses moyens pour obéir à de nouveaux besoins liés à un nouveau contexte, à savoir la surproduction, l'ouverture des marchés, l'arrivée des biotechnologies, le développement de la sensibilité à l'environnement et de l'exigence, en qualité et en diversité, du consommateur.

L'INRA, l'organisme de recherche de l'agriculture

Une volonté ancienne

La volonté d'organiser la recherche agronomique, à l'origine de la création de l'INRA, est ancienne. L'Institut est le résultat d'une longue histoire commencée au XVIII^{ème} siècle avec l'émergence de l'agronomie, science de l'agriculture au sens large, qui est l'expression d'une volonté, celle d'utiliser les résultats et les méthodes des sciences modernes pour développer et améliorer l'agriculture afin d'enrichir le pays et ses habitants ⁽¹⁾. Sans remonter si loin, après la mise en place, au XIX^{ème} siècle, par des initiatives locales dans toute la France, de nombreux stations d'agronomie et laboratoires

¹ Gilles Denis, « Éléments pour une histoire de l'agronomie » in Histoire et sociétés rurales, n° 3, 1^{er} sem. 1995, Rennes, Univ. de Rennes 2, 1995.

agricoles ⁽²⁾, la première volonté clairement affirmée d'organiser et d'orienter nationalement la recherche agronomique, notamment pour dégager les stations des demandes journalières d'analyses et de contrôle, semble dater de 1905 et venir du ministre de l'agriculture Ruau. Selon lui :

« Notre organisation des recherches est totalement insuffisante, surtout si on la compare aux véritables instituts de recherches existant, soit en Allemagne, soit en Autriche, soit aux États-Unis. En ce moment, nous avons des stations agronomiques et des laboratoires agricoles créés sans plan d'ensemble bien arrêté, il serait nécessaire de les orienter en vue de leurs travaux ⁽³⁾. »

Après plusieurs propositions de différentes formules pour répondre à ce besoin d'organisation, est créé, en 1921, l'Institut des recherches agronomiques, office doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière, dont la mission est « de relever et d'intensifier la production agricole » ⁽⁴⁾. L'IRA est ainsi chargé, sous l'autorité du ministre de l'agriculture, d'administrer l'ensemble des stations et laboratoires. On le présente comme destiné à combler une lacune, à savoir établir une liaison entre les milieux agricoles et les techniciens capables de satisfaire les demandes exprimées par ces milieux. Son premier directeur est Eugène Roux ⁽⁵⁾. Lorsqu'en 1934, pour des raisons d'équilibre budgétaire, l'Institut des recherches agronomiques est supprimé ⁽⁶⁾, il est notamment responsable de la création du Centre national de la recherche agronomique de Versailles et des Centres de recherches agronomiques de Provence, situé à Antibes, du Sud-Ouest, situé à Pont-de-la-Maye, du Massif Central, situé à Clermont-Ferrand, et d'Alsace, situé à Colmar. Les différents centres, stations et laboratoires sont, au moment de la suppression, rattachés directement au ministère ⁽⁷⁾. À nouveau, différentes formules sont proposées pour l'administration nationale des différents établissements de recherches agronomiques, et pour l'organisation, l'exécution et la diffusion des travaux de recherche portant sur

² Gilles Denis, « Préambule à une histoire de l'agronomie française » in *Bull. Hist. Épistém. Sc. Vie*, 1995, 2 (2).

³ Ruau, « Rapport au Président de la République française », Paris, 17 mai 1905.

⁴ « Décret du 26 décembre 1921 instituant l'institut des recherches agronomiques » in *Journal officiel de la République française*, année 1921, pp. 14148-14150.

⁵ « Décret du 11 janvier 1922 nommant M. Roux (Eugène-Michel) directeur de l'institut des recherches agronomiques » in *Journal officiel de la République française*, année 1922, p. 753.

⁶ « Décret du 4 avril 1934 ayant pour objet de réduire les crédits du budget de 1934 » in *Journal officiel de la République française*, année 1934, pp. 3493-3499.

⁷ « Décret du 30 juin 1934 rattachant l'institut des recherches agronomiques à l'administration du ministère de l'agriculture » in *Journal officiel de la République française*, année 1934, pp. 6589-6590.

« l'amélioration et le développement de la production végétale, de la production animale et de la transformation des produits agricoles ⁽⁸⁾. » En 1940, sont mis en place les stations centrales pour sept disciplines : l'Agronomie générale et biochimie végétale, l'Amélioration des plantes et phytotechnie, la Zoologie agricole, la Pathologie végétale, la Climatologie agricole, la Zootechnie et alimentation du bétail et la Microbiologie appliquée aux industries agricoles ⁽⁹⁾ ; en 1942, sera ajoutée une Station centrale pour les Recherches vétérinaires ⁽¹⁰⁾. Au ministère de l'agriculture, est créé, cette même année, le Service des recherches agronomiques ⁽¹¹⁾, puis, en 1943, le Service de la recherche et de l'expérimentation, qui supervisent les stations, laboratoires et domaines de l'ancien IRA ⁽¹²⁾. M. Charles Crépin est chef du Service de la recherche et de l'expérimentation. En 1943, est attribué la personnalité civile au Centre national de la recherche agronomique de Versailles et aux Centres de recherches agronomiques du Massif central et du Sud-Ouest ⁽¹³⁾.

La création et la mise en place d'un modèle pyramidal

En décembre 1944, un projet de loi, reprenant les objectifs des formules précédentes, propose l'organisation de la recherche agronomique et la création d'un Institut national de la recherche agronomique. Un rapport l'accompagne sur le rôle, l'importance, les caractères propres de la recherche agronomique, sa place en France ; rapport qui conclut en présentant les bases d'une « organisation rationnelle » qui intègre la nécessité d'un institut de la recherche agronomique ⁽¹⁴⁾. Après l'adoption, le 25 avril 1946, par l'Assemblée nationale constituante, de la proposition de loi issue du projet, celle-ci est promulguée, le 18 mai 1946, par Félix Gouin, Président du Gouvernement provisoire de la République. Les recherches relatives aux maladies des animaux, d'une part, aux eaux douces en tant qu'habitat des poissons, aux arbres et aux forêts, d'autre part, demeurent dans les attributions

⁸ Voir notamment l'acte dit « loi du 5 novembre 1942 portant réorganisation du service des recherches agronomiques » in *Journal officiel de l'État français*, année 1942, pp. 3722-3723.

⁹ Acte dit « Décret du 8 déc. 1940 réorganisant les recherches agronomiques et créant un Comité scientifique des recherches agronomiques » in *Journal officiel de la République française*, année 1940, p. 6163.

¹⁰ Voir l'acte dit « loi du 5 novembre 1942 », *op. cit.*

¹¹ Voir l'acte dit « loi du 5 novembre 1942 », *ibid.*

¹² Acte dit « Loi du 15 novembre 1943 portant réorganisation du ministère de l'agriculture » in *Journal officiel de l'État français*, année 1943.

¹³ Acte dit « Décret du 23 juin 1943 attribuant la personnalité civile à des centres de recherches du service des recherches agronomiques » in *Journal officiel de l'État français*, année 1943, p. 1797.

¹⁴ *Rapport accompagnant le projet de loi portant organisation de la recherche agronomique et création d'un institut national de la recherche agronomique, décembre 1944*, Versailles, La Gutenberg, 1948.

respectives des Services vétérinaires et de la Direction générale des eaux et forêts. Il en est de même de tout ce qui touche le génie rural qui est du ressort de la Direction générale du génie rurale et de l'hydraulique agricole. M. Charles Crépin devient le premier directeur de l'INRA ⁽¹⁵⁾.

La première période de l'INRA qui aboutit aux années 1970 se caractérise d'abord par la volonté d'obéir à toutes les missions définies dans la loi de 1946 puis par l'élargissement peu à peu des compétences de l'Institut à l'ensemble des domaines intéressant l'agriculture au sens large : recherches économiques et sociologiques, recherches vétérinaires et recherches forestières et hydrobiologiques. L'INRA, à sa création, hérite de différents moyens, laboratoires, stations, stations centrales, centres : une cinquantaine de stations et laboratoires dont sept stations centrales, au lieu des huit préexistantes, puisque les recherches vétérinaires ne sont pas de la compétence de l'Institut, le Centre national de recherches agronomiques de Versailles et les quatre centres de province à Antibes, Clermont-Ferrand, Pont-de-la-Maye et Colmar. On envisage la création de onze stations centrales, au lieu des sept, correspondant à onze disciplines : Étude des sols et fertilisation, Génétique et amélioration des plantes, Physiologie végétale, Zoologie agricole, Pathologie végétale, Bioclimatologie, Physiologie appliquée à l'élevage, Alimentation du bétail, Élevage et génétique, Technologie des produits végétaux et Technologie des produits animaux. On prévoit de porter le nombre des stations à une soixantaine. Est aussi prévu la constitution de neuf centres régionaux que l'on situerait dans le Nord, l'Ouest, l'Est, le Centre-Est, le Centre, le Centre-Ouest, le Midi et le Sud-Est ⁽¹⁶⁾. En 1947, s'ajoute un cinquième centre en province, celui du Midi, à Montpellier, avec l'autonomie financière, par la réunion des laboratoires des différentes chaires de l'École nationale d'agriculture et de la Station de bioclimatologie agricole du domaine de Bel Air ⁽¹⁷⁾. L'INRA fait, en 1949, l'acquisition, en Guadeloupe, du domaine Duclos pour l'installation du Centre de recherches agronomiques des départements d'outre-mer ⁽¹⁸⁾ qui devient, en 1958, le Centre de recherches agronomiques des Antilles ⁽¹⁹⁾, avant d'être, à partir de 1969, celui des Antilles et de la Guyane. En 1953, sont créés le Centre de recherches agronomiques de

¹⁵ *Textes constitutifs de l'Institut national de la recherche agronomique*, Versailles, La Gutenberg, 1946.

¹⁶ Voir « Exposé des motifs concernant le projet de loi portant organisation de la recherche agronomique et création d'un institut national de la recherche agronomique », *Documents de l'Assemblée nationale constituante (élue le 21 octobre 1945)*, Annexe n° 1131, 19 avril 1946 ; *Rapport accompagnant le projet de loi, op. cit.* ; *Textes constitutifs de l'Institut national de la recherche agronomique, op. cit.*

¹⁷ *Procès-verbaux des Conseils d'administration* de l'INRA de l'année 1947 (10 jan., 27 mars, 30 mai, 5 nov. et 23 déc.).

¹⁸ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 3 mai 1949.*

¹⁹ « Annexe » du *Procès-verbal du Conseil d'administration du 27 février 1958.*

l'Ouest ⁽²⁰⁾ et le Centre de recherches agronomiques du Sud-Est ⁽²¹⁾, le premier par le regroupement sous cette dénomination des stations et laboratoires qui fonctionnent à Rennes, le second par l'achat du domaine Saint-Paul puis le regroupement sur celui-ci de la Station d'agronomie située auparavant à Avignon et de la Station de zoologie agricole située auparavant dans une petite villa à Villeneuve-lès-Avignon. En 1952, l'INRA fait l'acquisition du domaine d'Époisses, près de Dijon, en vue, précise-t-on, d'y installer un des centres régionaux prévus par la loi de 1946 ⁽²²⁾. Dans un premier temps, on envisage de l'utiliser comme domaine expérimental pour les stations d'agronomie et d'amélioration des plantes, situées à Dijon, et pour les recherches zootechniques en liaison avec le Centre de Jouy-en-Josas. En 1958, les deux stations de Dijon, la Station œnologique de Beaune, ainsi que le Domaine d'Époisses constituent le Centre de recherches agronomiques du Centre-Est ⁽²³⁾.

La plupart des stations, laboratoires en place à la création de l'INRA sont destinés à mener des recherches intéressant la production végétale. Reste à bâtir l'équivalent pour la production animale et la transformation des produits agricoles. Dans un premier temps, c'est un modèle d'organisation nationale pyramidale, déjà en place pour la production végétale, que l'on cherche à suivre : les services centraux à Paris, un centre national dans la région parisienne pour chaque production, végétale et animale, et, sans doute aussi pour la transformation des productions (mais, pour celle-ci, cette logique ne sera pas menée à son terme), des centres régionaux, enfin des stations et des laboratoires rattachés à un centre ou isolés ⁽²⁴⁾. Les six stations centrales dont l'activité concerne la production végétale restent groupés au Centre national de Versailles et on cherche deux domaines pour installer, dans la région parisienne, les trois stations centrales des disciplines animales et les deux des disciplines technologiques ⁽²⁵⁾. Lors de la création de l'INRA, la Station

²⁰ Procès-verbal du Conseil d'administration du 22 décembre 1952.

²¹ Procès-verbal du Conseil d'administration du 3 juillet 1953.

²² Procès-verbal du Conseil d'administration du 4 février 1952.

²³ Procès-verbaux des Conseils d'administration du 4 février 1952 et du 27 février 1958.

²⁴ Voir *Rapport accompagnant le projet de loi, op. cit. - Textes constitutifs de l'Institut national de la recherche agronomique, op. cit.* - « Rapport des Commissions de modernisation de la Production végétale et de la Production animale » in *Deuxième Rapport semestriel sur la réalisation du plan de modernisation et d'équipement. Résultats du 31 décembre 1947*, Paris, 1948 ; cf. p. 153 - *Deuxième plan de modernisation et d'équipement (1954-1957), Loi n° 56-342 du 27 mars 1956*, Paris, Imprimerie des Journaux officiels, 1956 - *Troisième plan de modernisation et d'équipement (1958-1961), Décret n° 59-443 du 19 mars 1959*, Paris, Imprimerie des Journaux officiels, 1959 ; cf. chap. IV, §§ 3-4 - *Procès-verbaux des Conseils d'administration du 27 mars 1947 et du 3 mai 1949*.

²⁵ Voir *Rapport accompagnant le projet de loi, op. cit. - Textes constitutifs de l'Institut national de la recherche agronomique, op. cit.* - « Rapport des Commissions de modernisation de la Production végétale et de la Production animale » in *Deuxième Rapport semestriel sur la réalisation du plan de*

centrale de zootechnie et d'alimentation du bétail se trouve à Rennes. Le Centre national de recherche zootechnique est créé, en 1950, sur le Domaine de Vilvert, à Jouy-en-Josas ⁽²⁶⁾. On décide en 1960, la création d'un premier centre régional de recherches zootechniques que l'on situe à Clermont-Ferrand ⁽²⁷⁾. Pour les disciplines ayant trait à la transformation des produits agricoles, les objectifs évoluent et diffèrent du modèle puisque l'une des deux Stations centrales est créée en Province et puisque n'est pas créé un centre national. La Station centrale de technologie appliquée aux industries agricoles, présente au moment de la création et située rue de l'Arbalète à Paris, qui était, avant 1946, la Station centrale de microbiologie appliquée aux industries agricoles, devient, en 1950, la Station centrale de microbiologie et de recherches laitières ; quatre ans après, elle est transférée au CNRZ de Jouy-en-Josas ⁽²⁸⁾. En 1950, la Station de recherches viticoles et œnologiques de Narbonne devient la Station centrale de recherches sur l'œnologie, la cidrerie et les jus de fruit. Finalement, en 1958, la Station centrale de Jouy-en-Josas devient la Station centrale de technologie des produits animaux et celle de Narbonne la Station centrale de technologie des produits végétaux ⁽²⁹⁾.

Dès 1947, les Commissions de modernisation de la Production végétale et de la Production animale, mise en place dans le cadre du Premier plan Monnet de modernisation et d'équipement, envisagent une loi pour compléter l'organisation de l'INRA ⁽³⁰⁾. Elles concluent en effet que le plan de modernisation de l'agriculture comporte à la fois l'intensification de la production végétale et animale, mais aussi l'orientation de l'agriculture en fonction des marchés, d'une productivité accrue et d'une amélioration des conditions de vie des agriculteurs ⁽³¹⁾, et demandent donc la création d'une section nouvelle à l'INRA, celle des « recherches économiques et sociales ».

modernisation et d'équipement. Résultats du 31 décembre 1947, op. cit. ; cf. p. 153 - Procès-verbaux des Conseils d'administration du 27 mars et 30 mai 1947, du 3 mai et 13 juillet 1949, du 10 mai et 20 décembre 1950.

²⁶ Procès-verbal du Conseil d'administration du 20 décembre 1950.

²⁷ Procès-verbal du Conseil d'administration du 14 juin 1960.

²⁸ Procès-verbal du Conseil d'administration du 21 décembre 1951.

²⁹ Procès-verbal du Conseil d'administration du 27 février 1958.

³⁰ « Rapport des Commissions de modernisation de la Production végétale et de la Production animale » in *Deuxième Rapport semestriel sur la réalisation du plan de modernisation et d'équipement. Résultats du 31 décembre 1947, op. cit. ; cf. pp. 154-155* : « La section nouvelle des recherches économiques et sociales demandée par les commissions n'a pas été créée. Il faudra une loi pour compléter l'organisation de l'Institut de la Recherche Agronomique. Le besoin de tels renseignements économiques a conduit le Conseil supérieur de l'Agriculture à mettre au point les méthodes d'étude de la rentabilité dans les fermes pilotes et les enquêtes économiques agricoles sur les prix de revient du blé, de la pomme de terre et du lait. Ces études ont commencées avec l'actif concours de la CGA et financées à la fois par le budget de l'agriculture et par le Fonds de Progrès Agricole. »

³¹ « Rapport des Commissions de modernisation de la Production végétale et de la Production animale », *ibid.* ; cf. pp. 137-138.

Il faut attendre 1955 et un décret pour que la compétence de l'INRA soit étendue aux études relatives à la rentabilité des techniques et des systèmes d'exploitation ; on considère alors que celles-ci constituent le « complément normal des recherches physiques, chimiques et biologiques ⁽³²⁾. » Un autre décret, en 1961, précise et complète celui de 1955 ; il étend la compétence de l'Institut aux « Recherches économiques et sociologiques », obéissant ainsi aux orientations souhaitées, pour l'INRA, par le Troisième plan de modernisation et d'équipement pour la période allant de 1958 à 1961 ⁽³³⁾.

Ce même Plan envisage la création d'une section vétérinaire autonome au sein de l'INRA et le rattachement à celui-ci d'une douzaine de laboratoires régionaux, dont six préexistent, pour permettre le développement des recherches en matière de prophylaxie des maladies animales ⁽³⁴⁾. En conséquence, en 1961, l'INRA prend en charge les recherches vétérinaires et reçoit pour mission de leur donner « l'essor qu'exige le développement de l'élevage français ⁽³⁵⁾. » Le rattachement à l'INRA des recherches forestières et hydrobiologiques a lieu en 1964. La Station de recherches et expériences forestières, créée en 1882, placée auprès de l'École nationale des eaux et forêts de Nancy, est transférée à l'INRA et devient le Centre national de recherches forestières. L'INRA reprend aussi quatre stations d'hydrobiologie continentale situées à Paris, Paraclet, Biarritz et Thonon-les-Bains. Ce qui fait dire à M. Bustarret, Directeur de l'INRA, que « la compétence de l'INRA s'étend maintenant à tous les domaines de recherches intéressant l'agriculture, à l'exception du machinisme et du génie rural ⁽³⁶⁾. » S'achève ainsi un processus, débuté en 1946, qui aboutit à faire de l'INRA, l'organisme de recherche de l'agriculture au sens large.

Les compétences de l'INRA sont aussi élargies territorialement lorsque l'Institut prend en charge la recherche agronomique en Algérie, de 1960 jusqu'à l'indépendance ; on crée alors le Centre de recherches agronomiques

³² « Exposé des motifs » et « Art. 1er » du *Décret n° 55-665 du 20 mai 1955 modifiant la loi du 18 mai 1946 portant organisation de la recherche agronomique* (Journal officiel du 22 mai 1955), Paris, 1955.

³³ « Article 1er » du *Décret n° 61-233 du 20 février 1961 modifiant la loi du 18 mai 1946 portant organisation de la recherche agronomique* (Journal officiel du 10 mars 1961), Paris, 1961 - *Troisième plan de modernisation et d'équipement (1958-1961)*, *op. cit.* ; cf. chap. IV : « L'équipement intellectuel de l'agriculture », § 3 : « Recherche agronomique. »

³⁴ *Troisième plan de modernisation et d'équipement (1958-1961)*, *op. cit.* ; cf. chap. IV : « L'équipement intellectuel de l'agriculture », § 4 : « Réorganisation de la recherche vétérinaire. »

³⁵ *Troisième plan de modernisation et d'équipement (1958-1961)*, *ibid* - « Exposé introductif » du *Quatrième plan de modernisation et d'équipement (1962-1965)*, cf. 3ème partie : « Les moyens d'action », § I.5 : « Agronomie », p. 10 - « Exposé relatif au 4ème plan » in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 22 mars 1961*.

³⁶ *Décret n° 64-54 du 16 janvier 1964 relatif au Conseil supérieur de la recherche agronomique et à l'Institut national de la recherche agronomique* (Journal officiel du 22/01/64) - *Procès-verbal du Conseil d'administration du 13 mai 1964* ; cf. p. 5.

d'Algérie ⁽³⁷⁾.

Au cours des trois premiers plans de modernisation et d'équipement qui couvrent la période allant jusqu'en 1961, la « politique suivie fut relativement centralisatrice », constate le rapport qui fait le bilan, en 1964, du plan de 10 ans établi lors de la création de l'INRA, rapport qui annonce une nouvelle politique. On y explique le développement rapide des deux centres nationaux de Versailles et de Jouy-en-Josas par la nécessité de former un corps de chercheurs dont l'encadrement exigeait une certaine concentration du personnel et des moyens. Pendant cette période, néanmoins, plusieurs centres régionaux ont été agrandis ou créés ⁽³⁸⁾. Le IV^{ème} plan prévoit de les privilégier et de mettre l'accent sur une décentralisation plus poussée ⁽³⁹⁾.

La décentralisation

Avant même que le système pyramidal initial ne soit achevé, il laisse place, d'abord à un modèle réduisant la place relative des centres nationaux puis, ensuite, à un modèle où tous les centres répartis sur la France, bien que plus ou moins spécialisés, ont un statut identique. Le système pyramidal est en place pour les recherches intéressant la production végétale, en cours de constitution pour les recherches zootechniques, mais à faire pour les recherches économiques et sociales, vétérinaires, forestières et hydrobiologiques. Sont déjà mis en place, néanmoins, des centres nationaux pour les productions végétales, la zootechnie et la forêt et on prévoit dans le plan d'expansion de l'INRA présenté, en 1962, au ministre de l'agriculture et accepté par lui, la création de « l'échelon central des recherches vétérinaires » à Grignon et l'installation à Paris de « l'échelon central des recherches dans les domaines économiques et sociologiques. » Ce même plan prévoit par ailleurs, la limitation des effectifs des centres nationaux de Versailles et de Jouy-en-Josas, notamment par transfert d'équipes en province, le renforcement de certains centres régionaux existants, notamment Dijon, pour les recherches agronomiques, et la création de centres nouveaux à Clermont-Ferrand, pour les recherches zootechniques et vétérinaires, et Tours, pour les mêmes recherches ⁽⁴⁰⁾.

³⁷ Décret n° 60-114 du 8 février 1960 relatif à l'organisation de la recherche agronomique en Algérie - Procès-verbaux des Conseils d'administration du 26 octobre, 29 décembre 1959, du 3 mars, 14 juin, 5 octobre, 23 décembre 1960, 22 mars, 17 novembre 1961, et 1^{er} décembre 1962.

³⁸ « Exposé introductif » du *Quatrième plan de modernisation et d'équipement (1962-1965)*, op. cit., cf. p. 11 - Procès-verbal du Conseil d'administration du 27 octobre 1964.

³⁹ « Exposé introductif » du *Quatrième plan de modernisation et d'équipement (1962-1965)*, op. cit., cf. 3^{ème} partie : « Les moyens d'action », § I.5 : « Agronomie. »

⁴⁰ « Plan d'expansion de l'INRA » in Procès-verbal du Conseil d'administration du 9 octobre 1962 - Procès-verbal du Conseil d'administration du 29 mars 1962.

En effet, à partir des années 1960, notamment sous l'impulsion du Quatrième plan de modernisation et d'équipement prévu pour la période allant de 1962 à 1965, on décide d'abandonner le principe, suivi dans les trois plans précédents, d'un renforcement des moyens des centres nationaux ayant pour objectif de réaliser une concentration des chercheurs autour de problèmes fondamentaux ⁽⁴¹⁾. Pour répondre aux exigences de la politique des pouvoirs publics en matière d'aménagement du territoire, on envisage dorénavant de décentraliser les centres nationaux et de privilégier les centres en province existants ou à créer. On prévoit notamment d'implanter en province les recherches, que l'on veut activement développer, sur la conservation et la transformation des produits agricoles. On considère cependant, au moins en attendant le développement d'autres centres, que les Centres nationaux de Versailles et Jouy-en-Josas doivent continuer de jouer le rôle de « leaders » scientifiques. En 1961, un domaine est retenu à Saint-Genès-Champagnelle pour le Centre de recherches zootechniques et vétérinaires de Clermont-Ferrand ⁽⁴²⁾ ; domaine de Theix sur lequel les premiers laboratoires et stations, préexistant pour l'essentiel à Jouy-en-Josas, s'installent en 1966 ⁽⁴³⁾. En 1962, des domaines d'altitude à Laqueuille et Orcival, sont acquis pour le même centre ⁽⁴⁴⁾. En 1963, l'INRA prend possession du domaine de l'Orfrasière pour le Centre de recherches vétérinaires et zootechniques de Tours ; domaine où s'installent, en 1966, les premiers laboratoires et stations, préexistants de même pour l'essentiel à Jouy-en-Josas ⁽⁴⁵⁾. À la demande, en 1962, du ministre de l'agriculture, on envisage d'étoffer le Centre de Dijon, par l'implantation de recherches intéressant les industries agricoles et alimentaires, la nutrition et l'économie rurale, grâce notamment au transfert d'unités de recherches travaillant à Versailles et à Jouy-en-Josas. On décide alors l'agrandissement du domaine d'Époisses ⁽⁴⁶⁾. Parallèlement, on procède au renforcement d'autres centres régionaux, ceux de Montfavet, Pont-de-la-Maye, Antibes, Colmar ; on crée une Station de recherches fourragères à Lusignan ; on installe la Station centrale de recherches économiques à Paris, et l'échelon région parisienne de

⁴¹ *Quatrième plan de modernisation et d'équipement (1962-1965), op. cit.* - « Plan d'expansion de l'INRA » in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 9 octobre 1962 - Procès-verbal du Conseil d'administration du 18 mars 1968.*

⁴² *Procès-verbal du Conseil d'administration du 17 novembre 1961.*

⁴³ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 17 janvier 1966.*

⁴⁴ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 9 octobre 1962.*

⁴⁵ *Procès-verbaux des Conseils d'administration du 9 octobre 1962, 1er décembre 1962, 5 avril et 25 octobre 1963.*

⁴⁶ *Procès-verbaux des Conseils d'administration du 8 février, 29 mars, 9 octobre, 1er décembre 1962, 5 avril et 25 octobre 1963.*

la recherche vétérinaire à Grignon ⁽⁴⁷⁾.

Le processus continue avec le Cinquième plan qui reprend les principes et les objectifs prioritaires du quatrième ; il prévoit que 90% des investissements sont à réaliser en province. Il propose d'amener à leur taille définitive, pour la production végétale, les centres de Dijon, Bordeaux et Clermont-Ferrand, pour la recherche zootechnique et vétérinaire, les centres de Tour, Clermont-Ferrand et Grignon, et prévoit de créer le centre de recherches agronomiques, zootechniques, vétérinaires de Toulouse, un nouveau centre national de recherches forestières et l'aménagement de centres dans l'ouest, à Rennes et à Angers. Le Cinquième plan se donne pour ambition d'aboutir à l'établissement, à partir des centres ou stations existants, d'une dizaine de centres de moyenne importance, c'est-à-dire ayant de l'ordre de 50 à 80 chercheurs ⁽⁴⁸⁾.

À Toulouse, il prévoit la mise en place de l'amorce d'un Centre de recherches zootechniques et vétérinaires axé sur des travaux de pharmacodynamie et de toxicologie réalisés dans une station à créer et sur des travaux de génétique animale en collaboration, les uns avec l'École nationale vétérinaire et le Centre de toxicologie du CNRS, les autres avec l'Institut de génétique, dont la création est envisagée à la Faculté des sciences. En 1966 et 1967, l'INRA acquiert, pour cette réalisation, des terrains sur les communes d'Auzeville et de Castenet, auxquels s'ajoutent, en 1968, le domaine Langlade et le domaine de Roqueville. Le Centre de recherches de Toulouse est constitué, en 1969, par le regroupement de la Station d'agronomie et du Laboratoire d'œnologie, situés à Toulouse, du Laboratoire de pharmacologie-toxicologie situé à l'École nationale vétérinaire, du Domaine de Saint-Martin-du-Touch, à Toulouse, du Laboratoire d'économie rurale, situé à la Faculté de Droit et des Sciences économiques et du domaine d'Auzeville-Tolosane ⁽⁴⁹⁾.

En 1967, est choisie l'implantation d'un nouveau Centre pour les recherches forestières, dans la région d'Orléans, pour 3 raisons, à savoir la situation par rapport aux régions à climat atlantique, le voisinage de la forêt d'Orléans, le plus important massif domanial de France, la proximité de la région parisienne et de la Sologne, pour les problèmes de chasse, de forêt-loisir, d'espaces urbains et périurbains. Un premier terrain est acquis, cette année là, à 8 km d'Orléans, en bordure de la route menant à Saint-Cyr-en-Val pour développer les recherches sur le peuplier de la Station d'amélioration des

⁴⁷ Voir *Procès-verbaux des Conseils d'administration de 1960 à 1963*.

⁴⁸ *Procès-verbaux des Conseils d'administration du 23 juin, 27 octobre 1964, 16 mars et 5 avril 1965*.

⁴⁹ *Procès-verbaux des Conseils d'administration du 21 octobre 1965, 19 décembre 1966, 13 juillet 1967, 28 novembre 1968, 4 février et 5 mai 1969*.

arbres forestiers de Nancy. La création de principe du Centre d'Orléans (Centre de recherche sur la Forêt et l'Environnement) a lieu en 1971, l'ouverture officielle en 1974. En 1975, la Station de zoologie et de biocénologie forestières du Groupe de Laboratoires et Services de la Minière est transférée au Centre de recherches forestières d'Orléans ⁽⁵⁰⁾.

À la création de l'INRA, les recherches en rapport avec le végétal représentent l'essentiel de ses activités. Elles restent dominantes jusque dans les années 1960, époque où les crédits d'État destinés aux « productions animales au sens large », à savoir les productions animales *stricto sensu*, les productions fourragères et les recherches vétérinaires, arrivent au niveau de ceux dévolus aux productions végétales ; cela notamment sous l'impulsion des IVème et Vème Plans ⁽⁵¹⁾.

Les relations entre la recherche et le développement

La diffusion et la valorisation des résultats de la recherche sont des préoccupations permanentes qui surgissent régulièrement dans le cadre du développement de la recherche agronomique et de celui de l'INRA, notamment par la difficulté à distinguer les frontières, à préciser les liens entre vulgarisation et recherche ⁽⁵²⁾. Le Troisième plan de modernisation et d'équipement, allant de 1958 à 1961, souhaite, pour la recherche agronomique le développement des liaisons entre la recherche et la vulgarisation avec le concours d'ingénieurs spécialisés ⁽⁵³⁾. En 1959 et 1960, deux décrets prévoient l'organisation de la vulgarisation agricole et la création de la Section

⁵⁰ Procès-verbaux des Conseils d'administration du 13 juillet 1967, 18 mars 1968, 21 juin 1971, 27 juin 1974 et 17 septembre 1975.

⁵¹ Procès-verbal du Conseil d'administration du 18 mars 1968, cf. p. 5 : « En ce qui concerne la répartition des moyens à l'intérieur même de l'INRA, la priorité a été accordée pendant les IVème et Vème Plans au secteur des productions animales qui a absorbé le plus gros pourcentage des accroissements de moyens de l'Institut » et p. 7 - Procès-verbaux des Conseils d'administration du 4 février (p. 6) et 5 mai 1969 (p. 4).

⁵² Voir notamment le « Rapport au Président de la République française » du Ministre de l'agriculture Ruau, op. cit., qui affirment, en 1905, que « deux sortes de rouages composent [notre enseignement agricole] : celui des recherches ou les stations agronomiques ; celui de la vulgarisation ou les écoles. » Selon le *Rapport* de 1944, accompagnant le projet de loi créant l'INRA, op. cit., « la recherche agronomique se caractérise par deux aspects qu'il faut concilier, la nécessité d'une recherche fondamentale désintéressée (elle est une branche de la recherche scientifique) et de garder en tête les applications pratiques des résultats auxquels elle doit aboutir, en tenant compte du contexte d'application : elle englobe une phase d'analyse, un travail de synthèse puis de vérification dans les conditions normales de la production, elle va du laboratoire à l'expérimentation au champ, à l'étable ou à l'usine ». Il ajoute qu'en agronomie, « recherche et expérimentation sont nécessairement liées » : « l'expérimentation [...] ne doit pas être confondue [...] avec la démonstration », la première pose des « interrogations » et relève de la « recherche agronomique », la seconde apporte des « affirmations » et relève des « services d'application. »

⁵³ Troisième plan de modernisation et d'équipement, op. cit. ; cet objectif fait partie des principes sur lesquels repose l'orientation générale que l'on souhaite donner à la recherche agronomique dans le cadre du IIIème plan.

d'application de la recherche à la vulgarisation, dont la responsabilité est confiée à M. Bord, Directeur des Services agricoles de Loire-Atlantique. Cet organisme est chargé de mettre au point les références techniques et économiques nécessaires à la vulgarisation, de participer à l'information et au perfectionnement des ingénieurs des services agricoles. On prévoit de doter la Section d'application d'une trentaine de domaines expérimentaux, d'un service de documentation, et de laboratoires d'analyses en série. Un premier domaine, près de Mirecourt, appartenant au département des Vosges, est proposé à l'INRA ⁽⁵⁴⁾. Un autre domaine est loué à Marcenat ⁽⁵⁵⁾. La Section d'application de la recherche à la vulgarisation est supprimée en 1963. Ses attributions sont réparties entre d'une part des services techniques et d'orientation créés à la Direction générale de la production et des marchés, et d'autre part un service nouveau créé à l'INRA, le Service d'expérimentation et d'information ⁽⁵⁶⁾. Ce dernier, sous la direction de M. Rebischung, augmente le nombre de ses domaines, notamment en 1964 par la location du domaine de Saint-Laurent-de-la-Prée ⁽⁵⁷⁾, en 1966, par celle de la ferme de Vezén Docquet à Saint Pol de Léon ⁽⁵⁸⁾, en 1970 par l'acquisition du domaine du Mas Blanc à Alenya ⁽⁵⁹⁾. Le développement des Instituts techniques professionnels, structurés par groupe de productions, permet le développement de la vulgarisation des résultats de la recherche. En 1973, M. Rebischung, nommé Inspecteur général de la recherche gronomique, est chargé d'assurer les liaisons entre l'INRA et les « Centres et Instituts techniques variés chargés des problèmes de développement. » Le Service d'expérimentation et d'information est remis en cause puis finalement supprimé ⁽⁶⁰⁾.

L'INRA, la partie agricole et agro-industrielle d'un réseau de recherche-développement

Une période de transition

⁵⁴ Procès-verbal du Conseil d'administration du 14 juin 1960, cf. pp. 3-4 et Procès-verbal du Conseil d'administration du 22 mars 1961, cf. p. 7.

⁵⁵ Procès-verbal du Conseil d'administration du 17 novembre 1961, cf. p. 11 ; voir aussi Procès-verbal du Conseil d'administration du 13 mai 1964, cf. p. 12, Procès-verbal du Conseil d'administration du 1er décembre 1964, cf. p. 2, Procès-verbal du Conseil d'administration du 20 juin 1966, cf. p. 8 et Procès-verbal du Conseil d'administration du 13 juillet 1967, cf. p. 8.

⁵⁶ Procès-verbal du Conseil d'administration du 25 octobre 1963, cf. p. 8 et Procès-verbal du Conseil d'administration du 15 novembre 1963, cf. pp. 8-9 ; voir aussi celui du 5 avril 1965, p. 6.

⁵⁷ Procès-verbal du Conseil d'administration du 2 novembre 1976, cf. pp. 10-11.

⁵⁸ Procès-verbal du Conseil d'administration du 20 juin 1966, cf. p. 8.

⁵⁹ Procès-verbal du Conseil d'administration du 25 février 1970, cf. p. 6.

⁶⁰ Procès-verbaux des Conseil d'administration du 14 mars 1973, p. 18.

Lorsqu'à la fin des années 1960, il apparaît clairement que les objectifs de 1946 sont durablement atteints (l'appareil de production est restauré et développé jusqu'à atteindre les besoins et les dépasser), l'INRA connaît une période transitoire difficile qui va durer une dizaine d'années. Dès 1961, lors des discussions préparatoires aux Quatrième plan, certains s'inquiètent de voir la tendance à freiner les investissements en agriculture, en raison de la surproduction, avoir des conséquences négatives sur l'enseignement et la recherche et on prend soin de préciser que ces derniers influent non pas tant sur le volume que sur le coût et l'orientation de la production :

« Quelle que soit la solution adoptée par les pouvoirs publics, que celle-ci comporte la maintien d'une population agricole aussi élevée que possible ou sa réduction à un très bas niveau, dans les deux hypothèses l'effort de recherche doit être poussé au maximum [...] en période de surproduction permanente qui paraît s'instaurer, les pays qui ralentiraient leur effort de recherche seraient immédiatement devancés par leurs concurrents et placés devant des difficultés accrues ⁽⁶¹⁾. »

Le taux d'expansion prévu, pour la recherche agricole, par le Cinquième plan est le plus faible de tous ceux des autres recherches ⁽⁶²⁾. Plusieurs budgets, de la fin des années 1960 à la fin des années 1970, sont perçus comme des budgets de stagnation, voire même de régression. M. Piganiol, Président du Conseil d'administration, envisage, en 1966, pour changer le cours des choses, de convaincre l'opinion de la nécessité de la recherche agronomique pour le pays, et propose pour cela que l'INRA assure sa propre publicité et développe ses relations publiques ⁽⁶³⁾. En 1969, le Conseil d'administration considère que les décisions budgétaires expriment « un coup d'arrêt très net et très inquiétant au développement de la recherche agronomique. » On craint que l'Institut « n'apparaisse désormais comme une maison arrivée au terme de sa progression » et on s'inquiète des conséquences psychologiques, sur l'ensemble de l'Institut, de la forte diminution des recrutements ⁽⁶⁴⁾. On envisage, en 1970, de fermer, pendant un mois, presque toutes les installations de serres et de chambres climatisées ⁽⁶⁵⁾. Pour M. Bustarret, Directeur de l'INRA, l'ensemble des mesures budgétaires proposées, pour

⁶¹ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 22 mars 1961*, cf. pp. 5-6.

⁶² *Procès-verbal du Conseil d'administration du 16 mars 1965*, cf. p. 9 et *Procès-verbal du Conseil d'administration du 5 avril 1965*, cf. pp. 3-8.

⁶³ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 17 janvier 1966*, cf. pp. 4-7.

⁶⁴ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 23 septembre 1968*, cf. pp. 7-9 et *Procès-verbal du Conseil d'administration du 4 février 1969*, cf. pp. 4-7.

⁶⁵ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 25 février 1970*, cf. p. 5.

1971, ne traduisent que d'une façon modeste et très imparfaite les besoins de la recherche agronomique. Il fait remarquer que les activités de l'INRA n'ont pu se développer normalement ni en 1969, ni en 1970, que des expériences en cours ont dû être ralenties ou arrêtées, que les investissements ont été limités aux opérations les plus urgentes et les achats de matériel au strict nécessaire ; ainsi, précise-t-il, le matériel périmé n'a pu être remplacé. Il ajoute que la politique de recrutement de chercheurs de très bonne qualité, bien que déterminante pour l'avenir, a rencontré, pendant cette période, des difficultés croissantes ⁽⁶⁶⁾. M. Poly, Directeur général adjoint de l'INRA, lors des discussions intéressant le budget 1974, constate que, depuis 1968, l'évolution de la part de la subvention de l'État pour le seul fonctionnement ne suit pas l'érosion de la monnaie. Cette même année, les « quatre grandes organisations professionnelles » agricoles écrivent au ministre chargé du développement pour lui faire part de leur souci de ne pas voir se réduire les ressources de la recherche agronomique ⁽⁶⁷⁾. À plusieurs reprises on décide de ralentir certaines opérations, on envisage même d'en abandonner. M. Février, lors de la discussion à l'automne 1974 sur le projet de budget primitif 1975, alors qu'il est Inspecteur général de la recherche agronomique, considère que l'on doit développer la recherche scientifique d'autant plus que la situation est mauvaise, car, selon lui, la recherche constitue un « facteur d'amélioration de la situation économique ⁽⁶⁸⁾. » En 1976, le Conseil d'administration refuse, dans un premier temps, de voter le budget primitif de 1977 qui est alors ajourné ⁽⁶⁹⁾. En 1978, M. Février, devenu Directeur général, demande des « directives négatives » de la part des Pouvoirs publics sur les secteurs qu'il convient de diminuer ou supprimer, de la même manière qu'il y a des « directives positives » sur les secteurs à développer ⁽⁷⁰⁾. En 1979, M. Bousset, Chef du service des affaires financières fait remarquer que, « depuis 1976, le pouvoir d'achat des laboratoires en fonctionnement était égal à 30% seulement de la capacité de 1968 ⁽⁷¹⁾. » Les difficultés sont accentués, à partir de 1973, par la crise de l'énergie ⁽⁷²⁾.

⁶⁶ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 26 juin 1970*, cf. pp. 5-6.

⁶⁷ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 31 octobre 1973*, cf. pp. 5-12 ; voir aussi ceux du 27 novembre 1973, p. 6, du 27 juin 1974, pp. 8-11 et pp. 13-14, du 30 octobre 1974, pp. 1-4 et pp. 6-8, et du 12 décembre 1974, p. 1.

⁶⁸ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 30 octobre 1974*, cf. p. 8.

⁶⁹ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 2 novembre 1976*, cf. pp. 2-7 et *Procès-verbal du Conseil d'administration du 16 décembre 1976*, cf. pp. 6-9 ; voir aussi celui du 25 juin 1976, pp. 10-11.

⁷⁰ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 29 juin 1978*, cf. p. 4 ; voir aussi ceux du 2 novembre 1977, pp. 3-5 et pp. 7-9, et du 22 février 1978, pp. 6-9.

⁷¹ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 11 juillet 1979*, cf. p. 8.

⁷² Voir notamment *Procès-verbal du Conseil d'administration du 27 juin 1974*, cf. p. 8.

La mutation

Cette période d'interrogation aboutit, en 1978, à la mise en place, par le Gouvernement, d'une commission de réflexion sur l'INRA présidée par M. Péliissier, Président directeur général de la S.N.C.F. et chargée de procéder à une vaste enquête sur les objectifs, les missions et les responsabilités de l'INRA, de voir comment l'Institut se situe par rapport à la communauté scientifique, dans la vie socio-économique du pays, vis-à-vis des Établissements publics ou des Départements ministériels concernés par son action. On demande à la commission de remettre un rapport sur « l'état actuel de la recherche agronomique, ses perspectives et, éventuellement, les réformes de structure souhaitable. » Parallèlement, une réflexion est menée à l'intérieur de l'INRA sur « tous les aspects des problèmes concernant son avenir ⁽⁷³⁾. » En 1979, le rapport remis préconise une modification des missions de l'INRA, de ses statuts et de ses moyens ⁽⁷⁴⁾. Le Décret du 5 septembre 1980 s'inspire de ces résultats, prend en compte les évolutions du contexte scientifique interne et externe, économique, social et culturel et ainsi ouvre une nouvelle ère pour l'INRA. Au même titre que la Loi de 1946 fondait le premier INRA, le Décret de septembre 1980 donne naissance au second INRA ⁽⁷⁵⁾. Quatre ans plus tard, un nouveau décret apportera de nouvelles modifications mais l'essentiel de celui de 1980 est conservé ⁽⁷⁶⁾. L'INRA, jusque là dépendant uniquement du ministère de l'agriculture, est placé sous la tutelle conjointe du ministre chargé de la recherche et du ministre chargé de l'agriculture. À l'amélioration (en 1946, on trouve à la fois le développement et l'amélioration) des productions végétales et animales, la conservation et la transformation des produits agricoles, les recherches socio-économiques, on ajoute plusieurs missions : l'inventaire et l'exploitation des

⁷³ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 7 novembre 1978*, cf. p. 3. C'est au cours de ce Conseil d'administration que M. Février, Directeur général de l'INRA, est remplacé par M. Poly.

⁷⁴ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 11 juillet 1979*, cf. pp. 13-15 ; voir aussi ceux du 13 novembre 1979, p. 8 et du 11 décembre 1980, p. 4 et pp. 6-7.

⁷⁵ *Décret n° 80-711 du 5 septembre 1980 (Journal officiel du 13 septembre 1980, p. 2151)*. Voir aussi les *Procès-verbaux des Conseils d'administration du 27 février, du 16 juin et du 29 septembre 1981* ; Roger Bouchet, « Présentation du secteur milieu physique » in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 27 février 1981*, Annexe I ; Jean Marrou, « Présentation du secteur végétal » in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 27 février 1981*, Annexe II ; Gilbert Jolivet, « Présentation du secteur animal » in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 27 février 1981*, Annexe III ; Guy Fauconneau, « Les recherches du secteur "Industries agricoles et alimentaires" » in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 16 juin 1981*, Annexe ; Jean-Claude Tirel, « Axes de recherches du secteur des sciences sociales » in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 29 septembre 1981*, Annexe.

⁷⁶ *Décret n° 14- 1120 du 14 décembre 1984 (Journal officiel du 16 décembre 1984)*. Voir aussi les *Procès-verbaux des Conseils d'administration du 10 novembre 1982*, p. 11, *du 28 juin 1983*, pp. 14-21, *du 13 septembre 1983*, pp. 6-21.

ressources du milieu physique, la qualité des produits alimentaires, les biotechnologies intéressant l'agriculture et les industries qui lui sont liées, la production d'énergie, de protéines ou de molécules par le développement de cultures spécifiques ou par l'utilisation des sous-produits des activités agro-alimentaires, la protection, la sauvegarde et la gestion rationnelle des ressources naturelles et de l'espace rural ⁽⁷⁷⁾. Certaines de ces nouvelles missions peuvent être considérées comme appartenant au domaine de la transformation des produits agricoles, les citer est d'autant plus significatif de l'évolution que l'on attend de l'INRA. Parmi les moyens, le nouveau texte invite l'Institut à participer (on précise en France et à l'étranger) aux travaux effectués, dans les matières de sa compétence, par d'autres organismes ou établissements publics ou privés et inversement à faire participer ceux-ci à ses propres travaux. L'activité économique et financière de l'INRA est élargie : il peut prendre des participations financières ou créer des sociétés filiales, notamment pour valoriser les résultats de ses recherches. Le décret de 1984 ajoute aux missions définies dans celui de 1980, la formation par la recherche, les expertises scientifiques dans le champ de compétences de l'INRA, l'amélioration des conditions de travail dans l'agriculture et les industries qui lui sont rattachées, l'adaptation des produits alimentaires aux demandes des consommateurs. Parmi les moyens, il ajoute que l'Institut peut contribuer aux recherches entreprises dans des laboratoires relevant d'autres organismes publics ou privés de recherche et qu'il peut participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'accords de coopération scientifique internationale et de coopération pour le développement.

On envisage de poursuivre la politique de réduction des effectifs de la région Île France en faveur de la province et de développer une politique régionale de recherche en liaison avec des partenaires régionaux, notamment les établissements publics. Lors de la réforme de 1980, on propose ainsi de nommer des délégués dans les régions où l'INRA est peu ou pas représenté. Le premier est M. Pero, pour la Région Rhône-Alpes ; en 1995, la quasi totalité des régions ont une délégation de l'INRA. On envisage en 1983 la création d'une Direction des actions régionales qui sera mise en place sous l'appellation de Direction des politiques régionales et développement agricole et rural, puis de Direction des politiques régionales ⁽⁷⁸⁾.

Ainsi l'INRA est de nouveau sollicité en 1980, comme en 1946, pour

⁷⁷ Outre le texte des deux décrets, voir les thèmes prioritaires retenus aussi bien au Ministère de l'agriculture qu'au Ministère de la recherche et de la technologie, *Procès-verbal du Conseil d'administration du 10 novembre 1981*, p. 5.

⁷⁸ *Procès-verbaux des Conseils d'administration du 7 novembre 1978*, p. 6, *du 11 juillet 1979*, pp. 12-13, *du 8 novembre 1983*, pp. 12-14, et *du 14 décembre 1983*, pp. 9-15.

répondre aux défis qui se posent au pays, celui des biotechnologies, renouvelées par la biologie moléculaire, celui de la protection de l'environnement, de la qualité sanitaire des aliments, celui du développement des industries agro-alimentaires, celui de l'ouverture des marchés et des besoins nouveaux des consommateurs, celui du développement régional. Les nouveaux statuts mis en place confirment une évolution en cours à l'INRA. Déjà, en 1972, l'INRA est présenté, selon trois axes de travail principaux qui caractérisent le budget 1973, pour répondre aux objectifs de recherches souhaités par les pouvoirs publics et la profession et définis par le plan, à savoir comme un organisme de recherche à vocation industrielle, un organisme de recherche voué aux études d'environnement et un organisme de recherche du monde rural. On préconise de focaliser des efforts particuliers et de concentrer le maximum des moyens disponibles sur les deux premiers axes. L'INRA projette ainsi de participer de plus en plus activement à la recherche de processus ou procédés technologiques nouveaux, à la mise au point de produits eux-mêmes nouveaux, sans négliger les travaux plus fondamentaux de biochimie ou de microbiologie alimentaires. L'INRA pense de même devoir apporter une contribution importante sur le plan biologique à l'essor des recherches intéressant l'environnement, la lutte contre les nuisances atmosphériques, la pollution des eaux, les nuisances alimentaires, sonores, les incendies de forêts, etc., à l'aménagement de l'environnement rural et périurbain. Il se propose d'étudier la forêt en tant que « forêt-loisir », en tant que facteur d'épuration de l'atmosphère et en tant que facteur de microclimat ». Il est tenu compte de ces nouveaux choix dans l'évolution des créations d'emplois. En 1973, sont nommés un Inspecteur général de la recherche agronomique pour les recherches forestières et l'environnement et un pour les industries agricoles et alimentaires et la qualité des aliments de l'homme ⁽⁷⁹⁾.

La qualité et l'hygiène des aliments

Les recherches intéressant la qualité et l'hygiène alimentaires sont anciennes ; il existait déjà, dans le cadre de l'ancien Institut des recherches agronomiques, une commission de l'hygiène et de l'alimentation et deux stations d'étude de l'alimentation de l'homme et des animaux, dont le Centre de recherches scientifiques sur l'alimentation de Paris, subventionné par l'INRA, en 1946, puis rattaché à lui, en 1949. Le Plan de développement de la recherche agronomique pour la période allant de 1957 à 1961, prévoyant le

⁷⁹ Procès-verbaux des Conseils d'administration du 28 novembre 1972, pp. 11-15 et du 14 mars 1973, pp. 12-13.

développement de recherches dans ce domaine, suggère que soit souligné l'intérêt que l'Institut porte aux études sur la valeur alimentaire des produits agricoles et aux incidences sur celle-ci des techniques de production, de conservation et de transformation, en inscrivant les crédits d'investissement demandés en leur faveur sous une « rubrique spéciale et bien explicite ⁽⁸⁰⁾ ». Lorsqu'on envisage, en 1962, l'implantation d'un Centre de recherches dans la région de Dijon, on prévoit l'installation d'un laboratoire de microbiologie appliquée aux industries agricoles et alimentaires et un laboratoire d'études sur les répercussions nutritionnelles des traitements des produits agricoles ⁽⁸¹⁾. En 1963, sont mis en place, à Jouy-en-Josas, le Laboratoire d'études des qualités des aliments de l'homme, et, à l'Institut national agronomique, à Paris, le Laboratoire de recherches sur la conservation et l'efficacité des aliments ⁽⁸²⁾. En 1965, on retient, comme thème général, les « répercussions nutritionnelles ou hygiéniques » des traitements subis par les produits agricoles aux stades de la production, de la conservation ou de la transformation et on prévoit que des études en ce sens soient poursuivies à Dijon ainsi qu'à Nantes, ultérieurement ⁽⁸³⁾. En 1968, est lancé le projet de constitution, dans la région lilloise, d'un Centre d'études et de recherches technologiques des industries alimentaires ; opération non prévue au Vème plan, mais décidée par un Comité interministériel, qui réunit, sous la forme d'une association loi 1901, l'INRA, l'École nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires, l'Institut Pasteur, l'Université de Lille et divers industriels de la région, rejoint, en 1971, par l'INSERM ⁽⁸⁴⁾. Dans l'enceinte du centre, situé finalement à Villeneuve d'Asq, l'INRA ouvre, en 1975, le Centre de recherches de Lille où est créée une Station de technologie alimentaire ⁽⁸⁵⁾. La Commission de la recherche du Vème plan désigne Nantes comme l'un des huit grands pôles de la recherche scientifique en France avec notamment une spécialisation en matière de nutrition, transformation et conditionnement des produits agricoles. Ainsi, il est décidé, en 1973, la constitution, avec l'aide de la ville, d'un complexe agro-alimentaire en région nantaise, avec

⁸⁰ Procès-verbal du Conseil d'administration du 1er mars 1957, p. 5.

⁸¹ Procès-verbal du Conseil d'administration du 29 mars 1962, pp. 6-7.

⁸² Procès-verbal du Conseil d'administration du 5 avril 1963, p. 16.

⁸³ Procès-verbal du Conseil d'administration du 16 mars 1965, p. 7.

⁸⁴ Procès-verbal du Conseil d'administration du 22 janvier 1968, p. 6 ; Procès-verbal du Conseil d'administration du 18 mars 1968, p. 6 ; Procès-verbal du Conseil d'administration du 5 mai 1969, pp. 7-8 ; Procès-verbal du Conseil d'administration du 17 juillet 1969, pp. 10-12 ; Procès-verbal du Conseil d'administration du 19 septembre 1969, p. 8 ; Procès-verbal du Conseil d'administration du 26 juin 1970, pp. 6-8 ; Procès-verbal du Conseil d'administration du 21 juin 1971, pp. 4-6 ; Procès-verbal du Conseil d'administration du 30 décembre 1971, pp. 10-11.

⁸⁵ Procès-verbal du Conseil d'administration du 17 septembre 1975, pp. 16-17.

l'implantation de l'École nationale des ingénieurs des techniques industrielles alimentaires et celle du Centre de recherche de Nantes de l'INRA ⁽⁸⁶⁾. En 1976, s'y installe l'Atelier de technologie agro-alimentaire suivi du Laboratoire de biochimie des aliments et du Laboratoire de biophysique des aliments ⁽⁸⁷⁾. En 1973, est créé, sur le Centre de Clermont-Ferrand, un Laboratoire d'études sur les viandes, prévu pour être l'amorce d'un Institut de la viande ⁽⁸⁸⁾.

L'environnement

Depuis longtemps déjà l'étude du milieu est prise en considération pour l'amélioration des techniques de production et l'amélioration génétique. Le rapport de 1944 sur l'organisation de la recherche agronomique, à l'origine de la création de l'INRA, avance, par exemple, que le perfectionnement, la régularisation et la normalisation de chacune de nos productions agricoles supposent d'abord une étude précise des divers milieux naturels et cultureux (sol, climat) envisagée par rapport aux spéculations végétales et animales qui peuvent y être entreprises. Le souci de l'environnement est d'une autre nature ; on s'intéresse aux relations avec le milieu mais dans le but de protéger ce dernier. En 1964, M. Pisani, ministre de l'agriculture, veut voir jouer un rôle dans ce sens à l'INRA ; ainsi il propose que l'Institut participe à une « Commission de l'équilibre ». Il précise le cadre dans lequel l'INRA apporterait son concours :

« L'intervention des résultats techniques de la recherche entraîne des modifications profondes des conditions de culture, des microclimats, des équilibres entre le parasite et l'antiparasite, entre le parasite et son hôte, etc. L'homme en outre, est un redoutable "parasite", il n'a plus qu'un lien occasionnel avec la campagne et peut, par son comportement, détruire le cadre même de son repos. Ces considérations mettent en cause la totalité des aspects de notre connaissance ⁽⁸⁹⁾. »

L'objectif n'est pas, selon lui, de tenter de retrouver un « hypothétique "état de nature" », mais de rechercher de « nouveaux équilibres. »

En 1970, est créé le Service technique d'étude des facteurs climatiques de l'environnement au Centre de recherches d'Avignon, précédé de la création

⁸⁶ Procès-verbal du Conseil d'administration du 27 juin 1973, pp. 12-14.

⁸⁷ Procès-verbal du Conseil d'administration du 28 novembre 1972, p. 12 ; Procès-verbal du Conseil d'administration du 17 septembre 1975, p. 7 ; Procès-verbal du Conseil d'administration du 30 octobre 1975, p. 5 et pp. 12-13.

⁸⁸ Procès-verbal du Conseil d'administration du 28 novembre 1972, p. 12, et Procès-verbal du Conseil d'administration du 14 mars 1973, p. 23.

⁸⁹ Procès-verbal du Conseil d'administration du 13 mai 1964, pp. 3-4.

du Laboratoire d'étude de la pollution atmosphérique de Montardon, dans les Pyrénées atlantiques ; laboratoire rattaché au Centre de recherches de Bordeaux, avant de l'être, en 1974, à celui d'Avignon⁽⁹⁰⁾. La nouvelle orientation de l'Institut vers les problèmes de l'environnement figure dans les propositions de l'INRA pour le VIème plan sous la forme de trois objectifs : améliorer la connaissance du milieu et les règles de son utilisation par l'homme de manière à concilier « la productivité de l'agriculture et l'amélioration de l'environnement », améliorer les moyens préventifs et curatifs de lutte contre les pollutions et les nuisances et protéger la faune et la flore sauvages et développer les élevages, plantations et cultures contribuant à l'amélioration de l'environnement⁽⁹¹⁾. En 1971, la création du Centre de recherches forestières d'Orléans est présentée comme correspondant à cette nouvelle orientation. On lui donne comme objectif de faire face aux demandes nouvelles et de poursuivre des objectifs nouveaux dus à « l'évolution rapide du rôle de la forêt dans la société moderne », dans le domaine de la production, dans le domaine de la protection de la forêt, dans le domaine de l'environnement (écologie forestière, pollution atmosphérique, activités de loisir, rôle de l'arbre dans l'espace urbain et périurbain)⁽⁹²⁾. Dans le même esprit, des efforts sont portés pour les recherches hydrobiologiques à Saint Pée sur Nivelle et à Thonon les Bains⁽⁹³⁾.

Les biotechnologies

Si l'on considère par biotechnologies, les technologies qui utilisent le vivant, elles sont évidemment anciennes. Dès la fin du XIXème siècle, certaines recherches tentent d'utiliser et de sélectionner des micro-organismes pour améliorer certaines technologies ; c'est le cas de celles faites dans le Laboratoire agricole de fermentations de Paris. Issu de celui-ci, il existe avant la seconde guerre mondiale, un Laboratoire nationale des industries laitières et des industries de fermentation, situé à Paris, rue de l'Arbalète, qui prendra, en 1942, le nom de Station centrale de Microbiologie appliquée aux industries agricoles. C'est elle qui deviendra, après son rattachement à l'INRA, en 1946, et son transfert à Jouy-en-Josas, en 1954, la Station centrale de technologie des produits animaux. Mais le mot « biotechnologie » est surtout rattaché aux nouvelles possibilités de manipulation du vivant apportées par la biologie

⁹⁰ Procès-verbal du Conseil d'administration du 26 juin 1970, p. 15, et Procès-verbal du Conseil d'administration du 27 juin 1974, p. 35.

⁹¹ Procès-verbal du Conseil d'administration du 21 juin 1971, p. 9 ; voir aussi Procès-verbal du Conseil d'administration du 28 novembre 1972, p. 12-13.

⁹² Procès-verbal du Conseil d'administration du 21 juin 1971, pp. 7-10.

⁹³ Procès-verbal du Conseil d'administration du 28 novembre 1972, p. 13.

moléculaire et surtout par le génie génétique qui en est issu. On peut faire débiter le génie génétique en 1972, date d'un article décrivant l'obtention *in vitro* d'une molécule hybride contenant à la fois l'ADN d'un virus oncogène et d'un bactériophage incluant déjà lui-même l'opéron galactose d'une bactérie ⁽⁹⁴⁾. La biologie moléculaire et le génie génétique apportent de nouvelles méthodes d'intervention pour modifier le matériel vivant utilisé dans les biotechnologies mais aussi de nouvelles possibilités d'amélioration génétique des espèces animales et végétales. Ainsi, on constate que l'INRA s'engage relativement rapidement sur la voie de ces nouvelles technologies qui lui donnent un nouveau souffle. En 1984, M. Paillotin, à l'époque Directeur général adjoint chargé des questions scientifiques, alors que l'on décide, pour 1985, la concentration des moyens sur les biotechnologies, justifie l'évolution de l'INRA qui semble ainsi en plein changement de politique scientifique :

« De toute évidence, nous devons tenir compte du progrès de la biologie en général et des biotechnologies et nous faisons l'effort qui convient [...] La technologie s'introduit en force. On peut parfois le regretter mais c'est un état de fait dans le monde qui nous entoure. Les économistes sollicités ont entamé des recherches pour savoir quel va être l'impact des biotechnologies, quelle peut être l'utilisation des produits agricoles comme matières premières, non seulement pour l'agro-alimentaire mais aussi pour l'agro-chimie ⁽⁹⁵⁾. »

De 1985 à 1989, M. Douzou, alors président du Conseil scientifique de l'INRA, est aussi le vice-président du Programme mobilisateur « Essor des biotechnologies » au ministère de la recherche et de la technologie ⁽⁹⁶⁾.

Lors de la création des centres de Dijon, Lille et Nantes, on envisage la création de laboratoires permettant l'utilisation des nouvelles données de la biologie dans le domaine des industries agricoles et alimentaires. Ces nouvelles données investissent de même les départements de génétique et d'amélioration des plantes et de génétique animale. La création du Centre de Toulouse prend en compte cette évolution ⁽⁹⁷⁾.

⁹⁴ Michel Morange, *Histoire de la biologie moléculaire*, Paris, La Découverte, 1994 ; cf. pp. 241-245.

⁹⁵ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 15 novembre 1984*, pp. 18-21.

⁹⁶ Voir notamment *Procès-verbal du Conseil d'administration du 20 décembre 1988*, p. 15.

⁹⁷ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 29 mars 1962*, pp. 6-7 ; *Procès-verbal du Conseil d'administration du 23 juin 1964*, p. 8 ; *Procès-verbal du Conseil d'administration du 5 avril 1965*, p. 7 ; *Procès-verbal du Conseil d'administration du 19 décembre 1966*, pp. 10-11 ; *Procès-verbal du Conseil d'administration du 10 novembre 1967*, p. 5 ; *Procès-verbal du Conseil d'administration du 22 janvier 1968*, p. 6 ; *Procès-verbal du Conseil d'administration du 18 mars 1968*, p. 6.

En 1979, un Groupement d'intérêt économique de génie génétique, réunissant l'Institut Pasteur, l'INSERM et l'INRA est créé pour 5 ans. L'objectif de ce GIE est de contribuer au développement des recherches fondamentales effectuées, en matière de génie génétique, dans les laboratoires des organismes qu'il regroupe. En 1980, il souscrit 12% du capital de la Société Transgène, société de recherche et développement en biotechnologie et, notamment, en génie génétique ⁽⁹⁸⁾.

Le développement des nouvelles priorités

Parmi les réformes de 1980, il y a la création de cinq secteurs regroupant l'ensemble des départements de recherches ⁽⁹⁹⁾, à savoir les Productions végétales, les Productions animales, les Sciences sociales, et, deux secteurs marquant les nouveaux objectifs, les Industries agricoles et alimentaires et le Milieu physique, qui deviendra, en 1986, par le rattachement à ce secteur du Département d'agronomie, le Milieu physique et agronomie puis, en 1991, l'Environnement physique et agronomie ⁽¹⁰⁰⁾. De même sont créés le Département des recherches sur les systèmes agraires et le développement et celui des sciences de la consommation qui deviendra, dix ans plus tard, le Département de nutrition, alimentation et sécurité alimentaire ⁽¹⁰¹⁾.

À partir de 1980 jusqu'à aujourd'hui, les recherches intéressant les biotechnologies, l'environnement, les industries agricoles et alimentaires, la nutrition humaine, la qualité et l'hygiène des produits alimentaires, prennent rapidement de l'ampleur. Elles seront très régulièrement choisies, notamment dans les dernières années, comme axes prioritaires pour le développement de l'Institut, que ce soit pour le recrutement des chercheurs, ou pour les crédits d'investissements et de fonctionnement. Par exemple, en 1987, on décide de concentrer les moyens sur la maîtrise des technologies importantes pour l'agriculture et l'agro-alimentaire et, au premier rang d'entre elles, les

⁹⁸ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 13 juin 1990*, p. 32.

⁹⁹ *Décret n° 80-711 du 5 septembre 1980 (Journal officiel du 13 septembre 1980, p. 2151)*. *Procès-verbal du Conseil d'administration du 11 juillet 1979*, p. 13. *Procès-verbaux des Conseils d'administration du 27 février, du 16 juin et du 29 septembre 1981* ; Roger Bouchet, « Présentation du secteur milieu physique » in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 27 février 1981*, Annexe I ; Jean Marrou, « Présentation du secteur végétal » in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 27 février 1981*, Annexe II ; Gilbert Jolivet, « Présentation du secteur animal » in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 27 février 1981*, Annexe III ; Guy Fauconneau, « Les recherches du secteur "Industries agricoles et alimentaires" » in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 16 juin 1981*, Annexe ; Jean-Claude Tirel, « Axes de recherches du secteur des sciences sociales » in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 29 septembre 1981*, Annexe.

¹⁰⁰ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 13 juin 1991*, pp. 6-7. *Procès-verbal du Conseil d'administration du 21 novembre 1991*, pp. 10-13.

¹⁰¹ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 14 novembre 1990*, p. 9.

biotechnologies ⁽¹⁰²⁾. Certains laboratoires s'équipent alors de gros et très gros matériel scientifiques coûteux ⁽¹⁰³⁾. En 1990, est créé, dans le Secteur des industries agro-alimentaires, un nouveau département scientifique, le Département de nutrition, alimentation et sécurité alimentaire qui fait suite à celui des sciences de la consommation ⁽¹⁰⁴⁾. En 1993, sont créés la Délégation permanente à l'environnement dont la responsabilité est confiée à M. Alain Perrier ⁽¹⁰⁵⁾. Cette création résulte du rapport de M. Jean-Claude Remy, *Les recherches sur l'environnement à l'INRA* ⁽¹⁰⁶⁾. De même, suite au rapport de M. Michel Sébillotte, *Avenir de l'agriculture et futur de l'INRA* ⁽¹⁰⁷⁾, est créée la Délégation permanente à l'agriculture, au développement et à la prospective, dont il prend la responsabilité ⁽¹⁰⁸⁾.

La première période de l'INRA, de 1946 à 1979, a vu l'Institut absorber peu à peu de nouveaux domaines de compétence ; la seconde période se caractérise essentiellement par un changement d'approche, de méthode, de moyens, de préoccupation qui touche l'ensemble des départements de recherche. Comme l'explique, en 1982, M. le Professeur Jacques Roux, Directeur général de la santé : « La biotechnologie est une technologie pour faire avancer d'autres objectifs » ; il ajoute qu'elle peut devenir « assez rapidement [...] un élément directeur technique ⁽¹⁰⁹⁾. » De même, on remarque que le souci de l'environnement et de la qualité alimentaire accompagne de nombreuses recherches ayant des objectifs plus traditionnels. Les nouvelles orientations ont ainsi deux types de conséquences, le développement de nouvelles opérations et une modification des anciennes disciplines, dans leurs objets d'étude et dans leur méthodes. Les biotechnologies végétales se développent à Versailles et Toulouse, les biotechnologies animales et agro-

¹⁰² Procès-verbal du Conseil d'administration du 12 novembre 1986, pp. 10-13.

¹⁰³ « Annexe, Les moyens financiers de l'INRA en 1988 et leur affectation », pp. 8-13 in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 17 novembre 1987*. « Annexe I, Note technique, Projet de budget pour 1990 », p. 11 in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 13 décembre 1989*. « Annexe II, Présentation du projet de budget pour 1991 » in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 14 novembre 1990*, pp. II.12-II.13. *Procès-verbal du Conseil d'administration du 21 novembre 1991*, p. 10-16. « Annexe, Présentation du projet de budget 1993 », p. 13 in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 3 décembre 1992*. Voir aussi « Annexe, Présentation du projet de budget 1994 », Tableau 7 in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 7 décembre 1993*

¹⁰⁴ « Annexe I, Note technique, Projet de budget pour 1990 », p. 11 in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 13 décembre 1989*.

¹⁰⁵ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 24 juin 1993*, p. 7.

¹⁰⁶ Jean-Claude Remy, *Les recherches sur l'environnement à l'INRA*, Rapport INRA, 1992 ; voir *Procès-verbal du Conseil d'administration du 27 octobre 1992*, pp. 12-29.

¹⁰⁷ Michel Sébillotte, *Avenir de l'agriculture et futur de l'INRA*, Rapport INRA, 1993 ; voir *Procès-verbal du Conseil d'administration du 12 janvier 1993*, pp. 8-33.

¹⁰⁸ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 24 juin 1993*, p. 7 ; « Annexe n°1, Présentation du projet de budget 1994 », p. 15 in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 7 décembre 1993*.

¹⁰⁹ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 22 décembre 1981*, p. 7 et p. 22.

alimentaires à Jouy-en-Josas, le génie agro-industriel à Grignon, les biotechnologies liées aux insectes à Saint-Christol-les-Ales et à Antibes ⁽¹¹⁰⁾. Sont mis en place, en 1989, pour favoriser la mutation de l'INRA, de grands programmes trans-sectoriels à l'intérieur de l'Institut, à savoir Agrobio et Agrotech ; pour M. Mauléon, Directeur général adjoint chargé des questions scientifiques :

« Il s'agit de grands programmes d'envergure dont l'objectif est de décroiser les secteurs, de les rassembler pour accroître leur utilité ⁽¹¹¹⁾. »

Parmi les nouvelles opérations, l'INRA décide, et l'inscrit dans le budget 1984, une création importante à Jouy-en-Josas, « Jouy 2000 », augmentant les moyens pour les recherches intéressant les biotechnologies animales et permettant de rassembler les équipes un peu dispersées qui travaillent sur ce thème dans la région parisienne, à Grignon ou à Jouy-en-Josas ⁽¹¹²⁾. On y installe des laboratoires de recherches en microbiologie, en virologie et immunologie, en biologie physique, en radiologie appliquée, en génétique biochimique, en physiologie de la lactation. L'inauguration du bâtiment des technologies de Jouy-en-Josas a lieu en 1988 ⁽¹¹³⁾. Il est équipé de très gros matériel scientifique, à savoir un séquenceur de protéines pour la technologie laitière, un synthétiseur de peptides et un microscope électronique pour les biotechnologies animales. Cette politique d'équipement ciblée sur les recherches prioritaires caractérise cette période. La même année, par exemple, sont installés, comme équipement de même importance, un appareil de micro-imagerie RMN pour la viande à Theix, un spectrométrie MS/MS pour la phytopharmacie à Versailles ⁽¹¹⁴⁾.

Parmi les modifications touchant les anciennes disciplines, nous avons fait référence plus haut aux recherches intéressant la génétique animale et végétale. Nous pouvons aussi citer le cas du Secteur Milieu physique et agronomie qui regroupent notamment trois anciens départements, celui de bioclimatologie, celui de science du sol et celui d'agronomie. En 1990, on présente son programme comme étant basé sur la concentration et la convergence des études en agro-physiologie, à savoir la connaissance, la

¹¹⁰ Procès-verbal du Conseil d'administration du 12 novembre 1986, pp. 11-12.

¹¹¹ Procès-verbal du Conseil d'administration du 13 décembre 1989, p. 6.

¹¹² Procès-verbal du Conseil d'administration du 8 novembre 1983, p. 10 ; Procès-verbal du Conseil d'administration du 15 novembre 1984, p. 13, p. 19 et pp. 22-23.

¹¹³ Procès-verbal du Conseil d'administration du 13 septembre 1988, p. 6.

¹¹⁴ « Annexe, Les moyens financiers de l'INRA en 1988 et leur affectation », p. 10 in Procès-verbal du Conseil d'administration du 17 novembre 1987.

gestion, la conservation du patrimoine du sol ⁽¹¹⁵⁾. En 1991, lorsqu'on propose de le dénommer Environnement physique et agronomie, parmi les priorités de l'année se trouvent les programmes relatifs à la gestion de l'eau et à la climatologie ⁽¹¹⁶⁾. Le budget 1992 reprend les mêmes programmes prioritaires que ceux de 1991, sans modifier l'équilibre entre les différents secteurs, avec un appui en faveur du Secteur Environnement physique et agronomie, notamment pour l'étude des hydrosystèmes et de l'action des pesticides ; M. Bichat précise ainsi :

« [Les orientations stratégiques] se développent autour de quatre grands axes qui s'inscrivent dans les préoccupations au niveau de l'Europe et des citoyens, notamment en ce qui concerne les problèmes d'environnement ⁽¹¹⁷⁾. »

En 1993, les priorités se traduisent par une dotation de base plus forte à ce secteur comme au Secteur des Industries agricoles et alimentaires ⁽¹¹⁸⁾. Les « actions incitatives programmées » pour 1994 expriment ces priorités ⁽¹¹⁹⁾.

Les priorités budgétaires des cinq dernières années marquent la part prise par les nouvelles missions précisées dans le Décret de 1980 : l'application des biotechnologies et l'amélioration génétique des espèces animales et végétales, la biologie du développement, l'analyse des génomes et la transgénèse, la biologie et la génétique des micro-organismes appliquées aux transformations industrielles de la matière première agricole et à l'environnement, le mécanisme de la maturation des produits alimentaires, l'ingénierie des protéines, la nutrition humaine et la sécurité alimentaire, la gestion du milieu naturel, des ressources en eaux, les écosystèmes forestiers, et la protection de l'environnement. S'ajoutent, en 1994 et 1995, les sciences du comportement, la biologie des populations et des peuplements ⁽¹²⁰⁾.

La santé de l'homme

¹¹⁵ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 13 décembre 1989*, p. 8.

¹¹⁶ « Annexe II, Présentation du projet de budget pour 1991 » in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 14 novembre 1990*, pp. II.11-II.12. *Procès-verbal du Conseil d'administration du 14 novembre 1991*, p. 9.

¹¹⁷ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 21 novembre 1991*, pp. 10-11, p. 13 et p. 17.

¹¹⁸ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 3 décembre 1992*, p. 28, p. 30 et pp. 36-37.

¹¹⁹ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 7 décembre 1993*, pp. 19-20 ; « Annexe n°2, La politique des AIP pour 1994 », pp. 6-9 in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 7 décembre 1993*. Voir aussi « Annexe n°1, Présentation du projet de budget 1995 », Tableau 8 in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 1er décembre 1994*.

¹²⁰ « Annexe n°1, Présentation du projet de budget 1994 », pp. 16-17 in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 7 décembre 1993*. *Procès-verbal du Conseil d'administration du 1er décembre 1994*, pp. 10-11.

Nous avons vu que la qualité et l'hygiène des aliments sont des préoccupations anciennes à l'Institut, mais elles prennent une place de plus en plus importante dans le cadre du second INRA, notamment suite aux nouvelles missions qu'il a reçu en 1980 et 1984, à savoir la qualité des produits alimentaires et l'adaptation des produits alimentaires à la demande du consommateur ; grâce aussi, en 1980, à la création du Département des sciences de la consommation, puis, en 1990, celle du Département de nutrition, alimentation et sécurité alimentaire ⁽¹²¹⁾. Même si ces préoccupations ne sont pas dissociables, on peut dire que l'on est passé d'une qualité alimentaire recherchée dans le cadre d'une bonne transformation des produits agricoles à une qualité alimentaire demandée par le consommateur jusqu'à aboutir à une qualité alimentaire participant à la protection de la santé humaine. L'INRA est ainsi, notamment à cause de cette évolution, partie prenante de la recherche médicale. Il l'est aussi par l'achat de matériel en commun, par son savoir faire qu'il lui apporte pour certains projets. Trois centres de recherches, avec chambres métaboliques, sont constitués, en collaboration avec des médecins et des diététiciens, sur la nutrition humaine, à savoir à Clermont-Ferrand, Nantes et Lyon ⁽¹²²⁾. Des diététiciens sont alors recrutés. À Clermont-Ferrand, cette association se met en place, en 1992, sous la forme d'un Groupement d'intérêt public, le Centre de recherche sur la nutrition humaine d'Auvergne, qui regroupe l'INRA, l'INSERM, l'Université de Clermont-Ferrand, le Centre hospitalier régional universitaire de cette ville et le Centre régional de lutte contre le cancer ⁽¹²³⁾. En 1994, est constitué, à Nantes, un Groupement d'intérêt public, le Centre de recherches en nutrition humaine de Nantes, spécialisé sur l'étude de la digestion de l'homme sain, associant l'INRA, le Centre hospitalier universitaire de Nantes, l'Université de Nantes, l'INSERM et l'association de gestion du Centre de recherches sur volontaires sains. Auparavant, existait, depuis 1987, un Groupement d'intérêt scientifique « Nutrition Glucidique » associant l'INRA et le CHR ⁽¹²⁴⁾. Autre exemple du développement des liens entre recherche agronomique et médicale : en 1993, un accord-cadre est signé avec l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris qui vise, dans un premier temps, à développer à Jouy-en-

¹²¹ Voir ci-dessus.

¹²² *Procès-verbal du Conseil d'administration du 21 novembre 1991*, pp. 12-13.

¹²³ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 8 avril 1992*, pp. 29-31.

¹²⁴ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 22 septembre 1987*, p. 10. *Procès-verbal du Conseil d'administration du 17 juin 1994*, pp. 36-38 et Annexe 5, « Projet de constitution d'un Groupement d'Intérêt Public : "Centre de Recherches en Nutrition Humaine de Nantes" (CRNH de Nantes) », de ce *Procès-verbal*.

Josas, un centre commun d'imagerie médicale ⁽¹²⁵⁾. La même année, une discussion débute entre l'INRA et l'INSERM sur un projet d'accord-cadre ⁽¹²⁶⁾. Ces dernières années, la recherche médicale envisage que l'utilisation de la transgénèse, notamment pour les projets de xénogreffes chez l'homme, passe de la souris à un animal de grande taille ; pour différentes raisons le porc a été choisi. En 1991, en conséquence, comme l'explique, M. Ozon, Directeur général adjoint chargé des questions scientifiques, l'INRA fait le même choix pour ses recherches :

« Pour faire de la physiologie, on a besoin, tous les médecins en sont d'accord, de passer à l'échelon supérieur. Aussi, tant pour des objectifs agronomiques que pour des raisons de collaboration avec des collègues médecins, l'INRA a choisi de travailler sur le porc ⁽¹²⁷⁾. »

M. Douzou, Président, envisage, à cette occasion, une nouvelle chance pour l'INRA :

« L'INRA est confronté à d'importantes mutations scientifiques et socio-économiques. Jamais sans doute, d'autre part, le modèle animal n'a été aussi important, sur le plan médical comme sur le plan économique. La biologie moléculaire triomphante [...] aborde maintenant les mammifères supérieurs et là est la chance de l'INRA qui sait conjuguer un travail fondamental de haute qualité avec des applications concrètes ⁽¹²⁸⁾. »

Les recherches de base à l'INRA

Déjà, en 1965, dans le cadre des discussions sur le Vème plan, on cherche de nouveaux objectifs à l'INRA ; il est mis en avant le rôle que « joue et doit jouer » de plus en plus l'INRA dans le « domaine des recherches de base en biologie », pour couvrir de nombreux sujets peu ou pas abordés par la recherche universitaire et compléter celle-ci en introduisant des points de vue légèrement différents et en utilisant des possibilités expérimentales particulières ⁽¹²⁹⁾. Ces idées font leur chemin et, à la suite de la réforme de 1980, les recherches fondamentales prennent une place reconnue à l'INRA. On veut, notamment ces dernières années, préparer le renouvellement des biotechnologies et, pour cela, on cherche à développer un « certain nombre de

¹²⁵ Procès-verbal du Conseil d'administration du 28 octobre 1993, p. 7.

¹²⁶ *Ibid.*

¹²⁷ Procès-verbal du Conseil d'administration du 7 mars 1991, pp. 6-7.

¹²⁸ *Ibid.*, pp. 8-9.

¹²⁹ Procès-verbal du Conseil d'administration du 5 avril 1965, p. 3.

recherches de base en amont. » Des associations avec d'autres organismes sont envisagées mais, sur certains créneaux, c'est-à-dire les « matières relevant de sa vocation habituelle », on considère que l'INRA doit envisager de faire l'effort pratiquement seul ⁽¹³⁰⁾. Les différents budgets des dernières années expriment cette volonté d'approfondir la connaissance du vivant. On privilégie, par exemple, en 1987, la physiologie de la reproduction, la physiologie animale de la reproduction et de la nutrition, la physiologie des insectes, la microbiologie ⁽¹³¹⁾. En 1993, on envisage des « thèmes en émergence », c'est-à-dire des thèmes dont l'intérêt stratégique se situe dans l'avenir ⁽¹³²⁾. On propose l'utilisation non alimentaire des produits agricoles, le développement des neurosciences finalisé sur le bien-être animal dans les conditions d'élevage, l'ingénierie des protéines. L'approfondissement des connaissances concerne alors, à moyen terme, à la fois le niveau d'échelles très fines, cellulaires ou moléculaires, que le niveau d'organisation plus élevé, populations végétales, peuplements, écosystèmes et agrosystèmes. En 1991, est constituée, autour de l'Université de Reims, une technopole appelé à rassembler plusieurs équipes de recherche et de service technique, parmi lesquelles, l'INRA prévoit la création d'un laboratoire sur des thématiques nouvelles concernant essentiellement les utilisations non alimentaires de la production agricole. Dans un premier temps, dans le cadre de ce projet, on prévoit qu'un noyau d'animateurs travaillera en réseau, noyau qui pourrait être l'amorce d'une croissance ultérieure ⁽¹³³⁾.

L'adaptation au nouveau contexte économique

Notamment à la suite de la réforme de la politique agricole européenne et suite à l'ouverture des marchés, une des priorités de l'INRA, aux côtés des priorités scientifiques, est d'aider l'agriculture française à rester compétitive, donnant de nouveaux objectifs notamment aux recherches économiques ⁽¹³⁴⁾. Les priorités scientifiques sont présentées comme pouvant le lui permettre ; ainsi, les recherches sur la qualité alimentaire peut aboutir à protéger

¹³⁰ Procès-verbal du Conseil d'administration du 12 novembre 1986, p. 13.

¹³¹ *Ibid.*

¹³² Procès-verbal du Conseil d'administration du 3 décembre 1992, p. 28 et « Annexe, Présentation du projet de budget 1993 », p. 13 du même Procès-verbal.

¹³³ Procès-verbal du Conseil d'administration du 26 septembre 1991, p. 19 ; Procès-verbal du Conseil d'administration du 14 novembre 1991, p. 25 ; Procès-verbal du Conseil d'administration du 27 octobre 1992, p. 8 et « Annexe 1, L'activité de la Direction générale », p. 5 in Procès-verbal du Conseil d'administration du 14 juin 1994.

¹³⁴ Procès-verbal du Conseil d'administration du 3 décembre 1992, p. 28 et « Annexe, Présentation du projet de budget 1993 », pp. 12-13 du même Procès-verbal. « Annexe n°1, Présentation du projet de budget 1994 », p. 16 et « Annexe n°2, La politique des AIP pour 1994 », p. 6 in Procès-verbal du Conseil d'administration du 7 décembre 1993.

l'agriculture française par l'établissement de normes dans la compétition européenne et mondiale ⁽¹³⁵⁾. Parmi les priorités de 1993, sont retenus l'étude des méthodes de gestion intégrée de production et celle des nouvelles stratégies économiques ⁽¹³⁶⁾. En 1994, les recherches dont l'objectif est l'étude de l'adaptation de l'agriculture (connaissance du contexte économique, utilisation rationnelle des intrants et maîtrise des impacts, gestion de l'espace et contribution au développement local, diversification des productions notamment dans le domaine de la valorisation non alimentaire) représentent 45% des moyens totaux d'incitation ; il s'agit des travaux sur la connaissance du contexte économique, réforme de la politique agricole commune et régulation des marchés, sur l'utilisation rationnelle des intrants et la maîtrise des impacts, sur la gestion de l'espace et la contribution au développement local, sur la diversification des productions, en particulier dans le domaine de la valorisation non alimentaire ⁽¹³⁷⁾.

Nous avons vu, qu'en 1985, on demande aux économistes d'initier des recherches dans le but d'étudier l'impact à venir des biotechnologies, les possibilités d'utilisation des produits agricoles comme matières premières, non seulement pour l'agro-alimentaire mais aussi pour l'agro-chimie ⁽¹³⁸⁾.

Les relations entre la recherche et le développement

Dans la logique des décrets de 1980 et 1984, l'INRA développe ses relations avec des partenaires de plus en plus divers et nombreux, les établissements publics régionaux (notamment dans le cadre des contrats de plan État/régions), les autres établissements publics scientifiques et des établissements privés. Il reçoit des subventions des régions et de Bruxelles. Par exemple, en 1978, l'Établissement public régional de Bretagne décide de consacrer dorénavant 10% de son Budget annuel à la recherche et finance diverses opérations sur le Centre de Rennes ; la même année, l'Établissement public régional de Midi Pyrénées verse à l'INRA une subvention répartie sur deux ans pour l'acquisition d'équipements spécialisés et scientifiques pour le Laboratoire de recherches microbiologiques de Toulouse ⁽¹³⁹⁾. En 1982 des essais sont mis en place avec l'EDF et la firme Alpha-Laval, avec une aide de

¹³⁵ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 21 novembre 1991*, p. 11 : « Troisième grand axe [stratégique] : la qualité des produits alimentaires. »

¹³⁶ « Annexe, Présentation du projet de budget 1993 », p. 13 in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 3 décembre 1992*.

¹³⁷ « Annexe n°1, Présentation du projet de budget 1994 », p. 17 et « Annexe n°2, La politique des AIP pour 1994 », pp. 6-7 in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 7 décembre 1993*.

¹³⁸ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 15 novembre 1984*, pp. 18-21.

¹³⁹ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 7 novembre 1978*, p. 6 et p. 12 ; *Procès-verbal du Conseil d'administration du 11 juillet 1979*, pp. 12-13.

la CEE et de l'Établissement public régional Bretagne, sur l'ultrafiltration à la ferme ⁽¹⁴⁰⁾. Fin 1986, 18 contrats ont déjà été passés avec les Établissements publics régionaux. Ceux-ci sollicitent l'INRA pour mettre en œuvre des bourses conjointes à financement double, c'est-à-dire qu'ils sont prêts à payer la moitié des sommes correspondant aux boursiers recrutés par l'INRA ⁽¹⁴¹⁾. Des relations sont aussi nouées avec d'autres pouvoirs publics, comme des villes, des communautés urbaines ou des conseils généraux. Par exemple, en 1995, un protocole d'accord fut signé avec le Conseil général de la Sarthe, l'Université du Maine, la Communauté urbaine du Mans, le GIP Atlantech et l'ARIAPAL, antenne régionale Pays de Loire de l'ANIA, dans l'objectif d'installer au Mans une unité de recherches de l'INRA sur « l'économie de la qualité des produits alimentaires ⁽¹⁴²⁾. »

Pour pouvoir permettre aux industries agricoles et alimentaires françaises de s'adapter au développement de la concurrence, le second INRA est chargé de suppléer la recherche privée déficiente en ce domaine et d'organiser le transfert technologique ⁽¹⁴³⁾. Ce qui a été fait pour l'agriculture par le premier INRA, on veut le faire pour la transformation industrielle des produits agricoles ; on veut armer la France par un haut niveau technologique. Comme l'explique, en 1992, M. Adda, Directeur du Secteur des Industries agro-alimentaires, un des rôles de ce secteur est celui « d'interface et de transfert vis-à-vis de l'industrie ⁽¹⁴⁴⁾. » Le nombre de contrats passés par l'INRA augmente rapidement à partir de 1980. Fin 1986, il représente un contrat pour trois chercheurs et environ 50% des moyens directs des laboratoires de l'INRA ⁽¹⁴⁵⁾ ; ces contrats ont été passés avec de grands groupes comme Roussel-Uclaf, plusieurs entreprises alimentaires comme BSN ou Pernod-Ricard, des petites et moyennes entreprises, pour lesquelles l'INRA joue un rôle dans le développement, comme Guilloteau ⁽¹⁴⁶⁾. En 1993, parmi les sociétés ayant conclu un Contrat-cadre avec l'INRA, on trouve, par exemple, pour le Secteur Industries agro-alimentaires, BSN et la Fromagerie BEL, pour le Secteur des Productions végétales, le CTIFL, le GIE-Clause Limagrain, Promais, pour le Secteur Productions animales, l'UNCEIA et Caprigène

¹⁴⁰ Procès-verbal du Conseil d'administration du 8 novembre 1983, p. 9.

¹⁴¹ Procès-verbal du Conseil d'administration du 12 novembre 1986, p. 16 et p. 26.

¹⁴² Procès-verbal du Conseil d'administration du 29 juin 1995, p. 18.

¹⁴³ Voir notamment le Décret n° 80-711 du 5 septembre 1980 (*Journal officiel* du 13 septembre 1980, p. 2151) et le Procès-verbal du Conseil d'administration du 11 juillet 1979, p. 13.

¹⁴⁴ Procès-verbal du Conseil d'administration du 8 avril 1992, p. 7 et Adda, *Rapport sur les priorités du secteur des Industries agro-alimentaires*, Paris, INRA, 1992.

¹⁴⁵ Procès-verbal du Conseil d'administration du 12 novembre 1986, pp. 8-9.

¹⁴⁶ Procès-verbal du Conseil d'administration du 22 septembre 1987, pp. 14-15 et « Annexe 9, Partenaires socio-économiques » du même Procès-verbal.

France ⁽¹⁴⁷⁾.

Pendant cette période, l'INRA prend l'habitude de s'associer avec ses partenaires dans des Groupements d'intérêt économique, publics ou scientifiques. Citons quelques exemples. En 1987, il participe à la création d'un GIP « Centre de recherche appliquée à la sélection de la dinde », le partenaire industriel étant la Société Bétina, filiale du groupe Guyomarc'h ⁽¹⁴⁸⁾. La même année, celle du GIS « Nutrition glucidique de l'homme sain » avec la faculté de médecine de Nantes ⁽¹⁴⁹⁾. En 1983, trois Groupements d'intérêt public sont mis en place avec l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie ; ce sont le Groupement « Biomasse Orléans Forêt », le Groupement « Économie rurale Biomasse-Énergie » et le Groupement « Valorisation Énergétique des Résidus économiques » situé à Lille ⁽¹⁵⁰⁾. En 1991, l'INRA adhère au Groupement d'intérêt économique « Recherche aquacole », les autres partenaires étant le CEMAGREF et l'ORSTOM ⁽¹⁵¹⁾. En 1992, il est demandé à l'INRA, au CNRS, à l'INSERM et à l'INRIA de se joindre aux ministères chargés de la Recherche et de l'Éducation nationale pour constituer un Groupement d'intérêt public, le Groupement de recherches et d'études sur les génomes ⁽¹⁵²⁾, dont la mission serait, selon M. Jacques Laporte, Directeur adjoint du Secteur production animale :

« d'animer et coordonner sur le plan scientifique les actions menées en France dans le domaine des génomes, de conseiller les pouvoirs publics et de participer à la concertation scientifique internationale ⁽¹⁵³⁾. »

En 1993, l'INRA participe à la mise en place du Groupement d'intérêt scientifique Franco-Suisse sur les recherches laitières ⁽¹⁵⁴⁾. En 1994, nous avons vu qu'est constitué le Groupement d'intérêt public Centre de recherches en nutrition humaine de Nantes ⁽¹⁵⁵⁾.

¹⁴⁷ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 24 juin 1993*, pp. 15-20 et « Annexe II, Les relations avec les entreprises » du même *Procès-verbal*, pp. 4-5. M. Guillou, Rapport sur la politique des relations industrielles de l'INRA, Paris, INRA, 1993.

¹⁴⁸ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 27 octobre 1992*, pp. 35-37.

¹⁴⁹ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 22 septembre 1987*, p. 10.

¹⁵⁰ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 28 juin 1983*, pp. 21-23.

¹⁵¹ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 7 mars 1991*, pp. 11-15 et « Annexe, Adhésion de l'INRA au GIE recherche aquacole » du même *Procès-verbal*.

¹⁵² *Procès-verbal du Conseil d'administration du 3 décembre 1992*, pp. 35-36. Voir aussi sur les Groupements d'intérêt public en général le *Procès-verbal du Conseil d'administration du 27 octobre 1992*, pp. 29-35.

¹⁵³ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 3 décembre 1992*, p. 36.

¹⁵⁴ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 28 octobre 1993*, p. 8.

¹⁵⁵ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 17 juin 1994*, pp. 36-38 et Annexe 5, « Projet de constitution d'un Groupement d'Intérêt Public : "Centre de Recherches en Nutrition Humaine de Nantes" »

Ainsi, les rapports se modifient entre recherche agronomique et utilisateurs ; l'INRA participe de plus en plus à l'utilisation de ses recherches et les utilisateurs de plus en plus à la recherche de l'INRA. Parallèlement, la recherche agronomique se mêle de plus en plus à d'autres recherches, notamment, nous l'avons remarqué, avec la recherche médicale. Des liens se tissent et se renforcent, notamment par le système des « accords-cadre », avec le Département des sciences de la vie du CNRS et avec l'INSERM. Un Comité directeur est mis en place entre l'INRA, le CIRAD et l'ORSTOM afin de coordonner leur action en agronomie tropicale ⁽¹⁵⁶⁾. Des conventions sont signées avec des écoles d'ingénieurs et des universités ⁽¹⁵⁷⁾. Se réalise donc le souhait, exprimé, en 1983, par M. Poly, de voir ce lien entre les différentes recherches se renforcer. Alors Président directeur général, il précisait sa vision de ce que devait être la recherche agronomique future :

« J'estime que la recherche agronomique ne doit pas rester à l'intérieur d'une "muraille de Chine" agricole et agro-alimentaire, qu'elle doit mêler ses actions à l'Institut Pasteur, au CNRS, à l'Université, à l'INSERM et à l'ensemble des autres Organismes ⁽¹⁵⁸⁾. »

En 1983, l'INRA crée sa première filiale, la Société anonyme Agri-obtentions dont l'objectif est une meilleure pénétration des variétés de l'INRA sur le marché ⁽¹⁵⁹⁾.

Parallèlement, l'INRA tisse de nombreuses relations internationales. Choisissons, par exemple, l'année 1994. Une rencontre bilatérale est organisée avec les homologues espagnol (ANIA), anglais (AFRC devenue BBSRC) et hollandais (DLO) de l'INRA, avec Agriculture Canada ; des thèmes de coopération, lors d'une réunion ayant eu lieu au Maroc, sont envisagés avec les centres d'enseignement et de recherches des pays du Maghreb ⁽¹⁶⁰⁾. Une réunion de travail a eu lieu entre les Organismes de recherche scandinaves et la Direction du Secteur des industries agricoles et alimentaires de l'INRA sur le thème de la viande. Un appel d'offre commun entre le Conseil suédois de la

(CRNH de Nantes) », de ce *Procès-verbal*.

¹⁵⁶ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 28 octobre 1993*, p. 7.

¹⁵⁷ Voir la signature de la Convention entre l'INRA et l'Université de Clermont-Ferrand in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 29 juin 1978*, p. 12 ; voir aussi *Procès-verbal du Conseil d'administration du 4 juillet 1984*, pp. 11-12.

¹⁵⁸ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 28 juin 1983*, p. 17.

¹⁵⁹ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 15 décembre 1982*, pp. 6-20.

¹⁶⁰ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 17 juin 1994*, p. 9. Voir aussi « Annexe 3, Bilan d'activité de la Direction générale », pp. 7-8 in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 29 juin 1995* et « Annexe 1, Présentation du projet de budget 1994 », p. 19 in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 7 décembre 1993*.

recherche agronomique et forestière et l'INRA a été lancé. Un projet sur la gestion de l'eau, présenté dans le cadre de l'Association Franco-Israélienne pour la science et la technologie, a été envisagé. Le Directeur général a participé à la troisième session d'Eurohorc (European Heads of Research Councils) qui regroupe vingt cinq importantes organisations de recherche européennes, dont, pour la France, le CNRS, l'INSERM, l'INRIA, l'IFREMER et l'INRA. Une réunion d'EURAGRI, « club regroupant les Directions des principaux organismes de recherche européens » en matière d'agronomie, a eu lieu à Thessalonique. Tandis qu'une autre a eu lieu à Vancouver entre organismes de recherche agronomique américain (USDA), canadien (AAC), anglais (BBSRC et MAF) et français (INRA) ⁽¹⁶¹⁾. Une convention a été signée avec le CONICYT chilien (Comision nacional de investigacion cientifica y technica) ⁽¹⁶²⁾.

Ainsi, les relations entre la recherche agronomique et ses utilisateurs sont de plus en plus complexes et tendent à créer un réseau constitué par les nombreux liens directs ou indirects existants entre un grand nombre de partenaires, échangeant entre eux informations, moyens, subventions, chercheurs. Depuis 1980, la décentralisation a continué et les anciens centres nationaux sont devenus semblables aux autres ; l'INRA s'est ouvert au monde et n'est plus qu'un nœud dans une immense maille internationale. Les quatre axes stratégiques définis, en 1991, lors de discussions autour de la politique des relations industrielles ⁽¹⁶³⁾, symbolisent partiellement cette évolution ; on propose en effet de miser sur les régions, de soutenir le transfert de l'innovation vers les petites entreprises capables de la développer rapidement, de développer un véritable partenariat de recherche vers l'amont en concertation avec de grandes entreprises, et de s'ouvrir sur l'Europe et développer des collaborations internationales tout en préservant les intérêts nationaux. Il faudrait ajouter, pour que la description de l'évolution de l'Institut soit complète, de développer les liens avec d'autres organismes de recherche ⁽¹⁶⁴⁾.

Dans la première période de l'INRA, l'organisation géographique, administrative et scientifique obéissait à un modèle pyramidal national plus ou moins accentué qui se prolongeait par la mise en place des Instituts

¹⁶¹ « Annexe 1, L'activité de la direction générale », pp. 6-7 in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 17 juin 1994*.

¹⁶² « Annexe 3, Bilan d'activité de la Direction générale » in *Procès-verbal du Conseil d'administration du 29 juin 1995*.

¹⁶³ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 7 mars 1991*, pp. 15-29 et « Annexe 2, Politique des Relations Industrielles de l'INRA » de ce même *Procès-verbal*.

¹⁶⁴ « Annexe 2, Politique des Relations Industrielles de l'INRA », p. 3 in *Procès-verbal, Ibid.*

techniques, liens entre la recherche et le monde agricole. Le système semblait être conçu pour faire entrer dans les fermes les résultats des orientations choisis à Paris, par la Direction et le ministère. Les liens entre recherche et vulgarisation paraissaient linéaires, même si l'information passait dans les deux sens, ces deux notions appartenant à deux mondes relativement indépendants. En 1965, M. Bustarret, Directeur général de l'INRA, considère que :

« Le Service d'Expérimentation et d'Information est un pont placé entre deux rives, dont l'une, du côté de la recherche, est assez bien définie. Du côté des utilisateurs de la recherche et de la vulgarisation, les structures se mettent en place. L'objectif vers lequel nous tendons est de confier aux instituts et centres techniques les tâches de la mise au point et la définition des modalités d'application des résultats de la recherche. Le SEI jouera alors un rôle de conseil et de liaison et assurera une mission de synthèse aux niveaux des systèmes d'exploitations et des régions. Cette activité du SEI nécessitera une étroite liaison avec les Recherches économiques ⁽¹⁶⁵⁾. »

À cette occasion, M. Piganiol, Président du Conseil d'administration, exprime une vision sans doute plus complexe des relations recherche/valorisation ; il remet en cause les principes sur lesquels on propose, dit-il, la planification des programmes de recherche ; il considère que la classification héritée d'Auguste Comte demeure encore et qu'il nous manque une vue claire du « système des sciences. » Il propose ainsi de faire apparaître, dans le cadre de l'INRA, « comment les progrès s'appellent les uns les autres » et de promouvoir l'idée d'un développement de la recherche agronomique basé sur le développement des sciences et sur les impératifs économiques ⁽¹⁶⁶⁾.

En 1979, suite à la décision de l'Établissement public régional de Bretagne d'aider au financement de l'acquisition de terrains pour la Station de recherches sur la vache laitière au Rheu, près de Rennes et de consacrer dorénavant 10% de son budget annuel à la recherche, une discussion s'engage au sein du Conseil d'administration de l'INRA sur les partenaires possibles de l'INRA pouvant l'aider « à rendre l'application des résultats de la recherche plus rapide et plus efficace. » Le Président Perrin signale que « la profession est tout à fait d'accord pour étendre cette politique » ; lui-même souhaite la réalisation d'une « véritable symbiose entre Recherche-Enseignement-Formation » par la création de « complexes [...] où se retrouveraient

¹⁶⁵ Procès-verbal du Conseil d'administration du 5 avril 1965, p. 7.

¹⁶⁶ *Ibid*, p. 6.

recherche, enseignement supérieur, ateliers régionaux, etc. » La réalisation d'un niveau européen de recherche sur le lait apparaît alors irréalisable car devant rencontrer l'hostilité de certains pays. À l'occasion de cette discussion, M. Poly, Directeur général, prétend qu'il faut faire attention de bien séparer les deux fonctions de l'INRA, à savoir :

« [La] préparation pour le futur d'un capital de connaissances scientifiques qu'il doit faire fructifier et évoluer [et la] valorisation des résultats de ses recherches au profit de son environnement socio-économique ⁽¹⁶⁷⁾. »

Ces quinze dernières années, le contexte a changé, notamment conceptuel, et la vision des liens entre recherche et valorisation s'est modifiée, comme celle des rapports sociaux en général. Les uns et les autres paraissent généralement plus complexes, plus difficiles encore à appréhender et à maîtriser, non pas seulement à cause d'un manque de moyens de la recherche, de la vulgarisation ou de la valorisation, mais de par leur nature même. Ainsi, en 1991, pour M. Bichat, Directeur général de l'INRA, le lien recherche-utilisation de la recherche ne doit pas être vu comme un « processus linéaire » mais comme un « processus circulaire » :

« Certaines innovations et certains problèmes de recherche dits fondamentaux peuvent naître de stimulations de notre environnement. Je suis toujours réservé lorsqu'on me décrit le processus recherche-développement comme partant nécessairement du laboratoire pour aller vers l'application. Sur le plan scientifique et aussi sur le plan culturel, nous avons besoin d'être stimulés par nos partenaires. Nous devons faire jouer pleinement cette synergie entre nos travaux de recherche, même fondamentaux, et nos partenaires ⁽¹⁶⁸⁾. »

Lors de la présentation du document « Un projet pour l'INRA », la même année, M. Chevassus-au-Louis, alors Conseiller auprès de M. Douzou, Président directeur général, alors qu'il aborde le thème des partenariats, reprend l'idée de la nécessité de sortir de la vision traditionnelle que l'on a de la place qu'occupe l'INRA :

« Il faut sortir d'un schéma intellectuel selon lequel l'INRA était en quelque sorte au sommet d'une pyramide nationale de recherche-

¹⁶⁷ Procès-verbal du Conseil d'administration du 11 juillet 1979, p. 10.

¹⁶⁸ Procès-verbal du Conseil d'administration du 7 mars 1991, p. 22.

développement. Nous ne sommes qu'un maillon important d'un réseau international de recherche-développement. Ce réseau comporte de nombreux partenaires possibles, pouvant apporter des éléments d'information précieux à l'agriculture ⁽¹⁶⁹⁾. »

À l'occasion, la même année encore, de la déclaration faite pour son premier Conseil d'administration, en tant que Président, M. Paillotin exprime la même prudence :

« La conduite de la recherche finalisée exige beaucoup de subtilité. Il n'y a en effet pas de relations directes et biunivoques entre recherche et application et favoriser le passage de l'une à l'autre exige une grande attention ⁽¹⁷⁰⁾. »

Se ferme le cercle décrit par M. Bichat, s'achève le réseau imaginé par M. Chevassus-au-Louis, lorsqu'en 1995, M. Paillotin, à l'occasion du renouvellement de son mandat de Président, affirme que la recherche doit « participer à l'élaboration de la demande économique et sociale », première des quatre perspectives qu'il propose pour les quatre ans à venir :

« La conjugaison entre la science et son utilisation ne peut être réalisée de façon passive, avec des chercheurs d'un côté et des partenaires économiques et sociaux de l'autre, ne serait-ce que parce que les partenaires économiques ne connaissent pas les avancées du savoir et que, par conséquent, il leur manque beaucoup de données pour se projeter dans l'avenir. »

M. Paillotin propose alors un renforcement et même une accélération des travaux de prospective engagés depuis trois ans à l'INRA ⁽¹⁷¹⁾.

¹⁶⁹ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 13 juin 1991*, p. 24.

¹⁷⁰ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 26 septembre 1991*, p. 5.

¹⁷¹ *Procès-verbal du Conseil d'administration du 7 oct. 1995*, p. 22.